

<b>Zeitschrift:</b>	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
<b>Herausgeber:</b>	Musée d'art et d'histoire de Genève
<b>Band:</b>	52 (2004)
<b>Artikel:</b>	L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier les fouilles archéologiques
<b>Autor:</b>	Terrier, Jean
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-728266">https://doi.org/10.5169/seals-728266</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

2 (dépliant ci-contre). Plan détaillé des vestiges découverts, niveau inférieur

1. Pour se faire une idée de l'ampleur de ces recherches, voir BONNET 1997

2. Nous exprimons notre gratitude à Catherine Santschi, archiviste cantonale, pour la transcription des visites pastorales des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et à Isabelle Brunier, historienne à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, pour la transcription des visites pastorales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ainsi que pour le dépouillement des registres paroissiaux conservés aux Archives d'État. Nous remercions également Georges Curtet, historien, des renseignements fournis à partir de ses lectures des documents conservés dans les archives paroissiales de la cure de Meinier.

3. Nous pensons en tout premier lieu aux représentants de la paroisse qui nous ont toujours réservé un accueil chaleureux : le curé Lucien Brandt, ainsi que Georges Mottet, président de la Société catholique romaine de Meinier. Ce sont ensuite les autorités communales emmenées par le maire, André Chanson, qui ont constamment soutenu notre projet en faisant le lien avec la population. Puis, ce sont tous les acteurs qui ont participé aux travaux sur le terrain et plus particulièrement les ouvriers de l'entreprise Cuénod, Bruno Ciacci, Eladio Duarte et Andres Casas, qui ont effectué les dégagements ; les collaborateurs du Département d'anthropologie de l'Université de Genève, Christian Simon et Gilbert Widmer, qui ont prélevé les squelettes, ainsi que les étudiants Nadège Demole, Sabine Dériaz et Yvan Martignago qui ont apporté leur contribution lors des stages effectués. Enfin, cette étude n'aurait pu être réalisée sans les précieux conseils prodigues lors des investigations sur le terrain par Charles Bonnet, alors archéologue cantonal, et Hans Rudolf Sennhauser, alors professeur à l'Université de Zurich.

4. TERRIER 1999, pp. 48-49

Les églises rurales sont fréquemment localisées sur des emplacements fréquentés depuis des temps bien antérieurs à l'édification des premiers sanctuaires chrétiens. En fait, ces lieux semblent avoir toujours constitué des points d'ancrage pour les communautés rurales et l'étude archéologique détaillée de leur sous-sol fournit souvent des indices permettant d'aborder leurs lointaines origines. À Meinier, le terrain sur lequel s'élève l'église Saints-Pierre-et-Paul n'a pas failli à ce constat puisque les investigations entreprises dans ses niveaux les plus profonds ont révélé une présence humaine remontant à l'époque gauloise, la découverte d'un mégalithe laissant même entrevoir une occupation de l'espace depuis la préhistoire. Ce n'est donc pas uniquement dans sa fonction de sanctuaire chrétien qu'il faut considérer l'église de Meinier, mais aussi dans son rôle de lieu de mémoire (fig. 1).

Il est utile de préciser que les recherches entreprises à Meinier ne sont pas isolées, mais s'inscrivent bien dans un programme plus ambitieux couvrant l'ensemble du territoire genevois<sup>1</sup>. En effet, les études menées sous la cathédrale Saint-Pierre et dans les églises périphériques comme celles de la Madeleine ou de Saint-Gervais permettent d'aborder l'évolution du centre urbain. Dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, l'influence du christianisme s'exerce sur la cité qui se réorganise progressivement autour des nouveaux lieux de culte. L'impact de ce phénomène sur les campagnes est perceptible à travers les nombreuses fouilles d'églises rurales réalisées au cours des dernières années et c'est forts de cette riche expérience que les travaux furent entrepris à Meinier.

À la lecture des chapitres qui vont suivre, on constatera que les données archéologiques sont enrichies par les sources historiques au fur et à mesure que ces dernières apparaissent dans les fonds d'archives<sup>2</sup>. Dans le cas des églises rurales, les documents ne sont généralement pas antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle et il faut attendre la fin du Moyen Âge pour obtenir des renseignements plus précis sur ces paroissiales.

Enfin, une intervention archéologique sur le terrain nécessite l'appui et la compréhension de chacun et nous exprimons ici notre gratitude à tous ceux qui ont participé au succès de cette entreprise<sup>3</sup>. Il est impensable de concevoir une telle activité en vase clos, l'intérêt de cette discipline étant de partager les découvertes et les connaissances qui en découlent avec le plus grand nombre afin que chacun puisse en bénéficier. À Meinier, c'est cet esprit qui a prévalu et on pensera plus particulièrement à la curiosité des enfants que nous avons constamment attisée en laissant la porte de l'église ouverte à l'heure de la sortie des classes. Aujourd'hui, une petite exposition permanente installée dans les locaux de la mairie présente les résultats obtenus<sup>4</sup>. Nous espérons ainsi avoir contribué à sensibiliser les générations futures à leur histoire et à leur patrimoine.

#### Les premières traces d'occupations

Les plus anciens objets façonnés de la main de l'homme mis au jour dans le sous-sol de l'église de Meinier sont des fragments de céramiques attribuables à la fin de l'époque

3. La concentration de pierres visible au bas de la photographie correspond au comblement d'une fosse renfermant de la céramique datée entre 150 et 70 av. J.-C.



gauloise, c'est-à-dire à une période qui s'inscrit au sein d'une fourchette chronologique comprise entre 150 et 70 av. J.-C.<sup>5</sup>. En fait, il s'agit d'un ensemble constitué de nombreux tessons dont une partie provient du bris de vaisselle de table, alors qu'une autre résulte de l'abandon de récipients à usage culinaire utilisés pour la cuisson d'aliments sur un foyer. L'existence d'un habitat contemporain à proximité, dont les vestiges n'ont pas pu être repérés, est à présager, devant l'association de ces deux types de céramique.

L'immense majorité de ces fragments provient de la zone orientale de l'église actuelle. Dans la sacristie, un réseau de fosses creusées dans le substrat naturel de terre rouge argileuse a été identifié. Ces dépressions, qui ne semblent pas dessiner une organisation particulière, ont été comblées avec de la terre brune mêlée à des pierres (fig. 3) et à quelques charbons ; c'est au sein de ce remplissage que la céramique a été récupérée. Dans la partie sud du chœur actuel et également à l'extérieur de ce dernier, la majorité des tessons a été retrouvée au contact de la terre rouge et dans les fosses des sépultures médiévales qui ont entamé ce niveau profond. Dans cette zone, les fragments se concentrent aux abords d'un mégalithe volontairement basculé dans une fosse, dont le pourtour a été comblé avec des pierres (fig. 2, lettre B, et fig. 4). Un autre mégalithe est visible à proximité (fig. 2, lettre C) : il est utilisé dans les fondations du mur sud de la nef appartenant à l'église primitive.

5. Pour la présentation des céramiques de haute époque découvertes dans les fouilles, voir ci-après l'article de Marc-André Haldimann (pp. 261-272)

6. Pour la présentation des blocs sculptés et des objets découverts dans les fouilles, voir ci-après l'article d'Isabelle Plan (pp. 285-292), part. fig. 2, p. 286

En regard de la période précédente, les trois premiers siècles de notre ère, correspondant à la période du Haut-Empire, ne sont pas très riches en matériel céramique. Seuls quelques tessons épars trouvés dans les remblais de structures tardives attestent une présence humaine plus discrète. Un fragment de couronnement d'autel antique<sup>6</sup>, daté de la seconde moitié du

4. Mégalithe volontairement basculé dans une fosse dont le pourtour a été comblé avec des pierres (voir fig. 2, lettre B).



II<sup>e</sup> siècle ou du III<sup>e</sup> siècle et découvert dans le même contexte, pourrait présager l'existence d'un lieu de culte à proximité. Une monnaie, un bronze de Maxence<sup>7</sup> (306-312 ap. J.-C.), vient compléter cet inventaire et faire le lien avec le Bas-Empire où les témoins archéologiques sont toujours ténus. Quelques fragments de vaisselle de table de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et du V<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une petite épingle en bronze de la même époque, assurent la continuité de l'occupation. Enfin, un fragment de cruche à bec pincé daté du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle est contemporain de l'édification de la première église funéraire clairement identifiée sur le site.

Pour tenter d'interpréter ces rares témoignages d'une occupation dont les manifestations les plus anciennes pourraient remonter à la préhistoire, il est utile d'établir une comparaison avec le site de l'église suburbaine de Saint-Gervais dont les vestiges sont mieux conservés<sup>8</sup>. À Saint-Gervais, le sous-sol a révélé des traces d'occupation remontant à la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Là aussi, une série de mégalithes a été découverte, dont certains ont été réinstallés entre 40 et 20 av. J.-C. Un temple romain est ensuite élevé sur cet emplacement. Il sera modifié à maintes reprises avant son abandon définitif qui interviendra dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. C'est au V<sup>e</sup> siècle qu'une vaste église funéraire est finalement édifiée sur ces lieux. À Meinier, la mise au jour d'un mégalithe calé horizontalement dans une fosse, associé à un abondant matériel céramique de la fin de l'époque gauloise, les témoins d'une présence humaine continue sur le site au cours des premiers siècles de notre ère ainsi que la découverte d'un fragment d'autel antique pourraient indiquer un développement comparable à celui de Saint-Gervais où une église funéraire paléo-chrétienne est aménagée sur un lieu de culte païen plus ancien.

7. Pour la présentation des monnaies découvertes dans les fouilles, voir ci-après l'article de Matteo Campagnolo (pp. 293-299), part. fig. 1, p. 295

8. BONNET/PRIVATI 2001.1; BONNET/PRIVATI 2001.2; BONNET/PRIVATI 2001.3

#### Une aire funéraire antérieure à la première église

À l'intérieur de l'église, une petite surface de terre battue disposée sur un radier de galets a été épargnée par les innombrables tombes creusées au fil des siècles. Elle est conservée au sud de la tombe 29 et présente des traces de rubéfaction témoignant sans doute d'un

5. Sol de terre battue avec des traces d'incendie marquant la présence d'un édifice antérieur à la première église (voir fig. 2, lettre A)



9. Analyse effectuée par le Centre de recherches géodynamiques de Thonon-les-Bains, échantillon n° 732

10. Pour la présentation de l'étude paléopathologique, voir ci-après l'article de Suzanne Eades (pp. 301-310, part. p. 305 et tableau 6, p. 309)

incendie (fig. 2, lettre A, et fig. 5). Cet horizon est environ quinze centimètres plus bas que le niveau du sol présumé de l'église du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle et une analyse par radiocarbone des charbons récoltés sur sa surface fournit une datation calibrée dont la fourchette se situe entre 165 av. J.-C. et 445 ap. J.-C.<sup>9</sup>. Bien que cette indication manque de précision, il est intéressant de noter que cette date est antérieure à l'édification de la première église. Ce sol recouvrira une fosse dont le remplissage était composé de terre brune compacte dans laquelle ont été retrouvés de nombreux ossements humains. L'inventaire de ces restes indique que l'on est en présence de sept individus, soit quatre sujets adultes et trois enfants<sup>10</sup>. L'absence de clavicules, de sternum, de sacrum, de rotules ou encore de petits os comme ceux des mains ou des pieds est à relever. En fait, il s'agit surtout d'os longs et de quelques fragments de crâne et de bassin. Cette sélection volontaire traduit le fait que ces os ont sans doute été récupérés dans des inhumations qui auraient été perturbées, le tri rapide ayant



6. Tombe en coffre de dalles (T 53) datée du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle

7. Vue générale des fouilles à l'intérieur de l'église actuelle. Les tombes en coffre de dalles de l'église du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle ont en grande partie été détruites par les inhumations médiévales et modernes dont les squelettes sont encore conservés.



privilégié les ossements de plus grandes dimensions. Ils pourraient provenir d'une aire funéraire antérieure à la première église, qui est aussi attestée par la présence d'une sépulture plus ancienne (T 65) retrouvée complètement écrasée sous les fondations du mur nord de l'église. Il est impossible de dire si ce sol rubéfié marque la présence d'un édifice funéraire qui aurait précédé cette première église. Quant à la datation très haute obtenue par l'analyse radiocarbone, elle doit être prise avec précaution car les charbons retrouvés pourraient provenir de bois de charpente récupérés sur un bâtiment antique dont on sait qu'il devait se trouver à proximité, si l'on tient compte du matériel céramique retrouvé.

#### L'église au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle

La première église de Meinier est implantée en bordure d'une terrasse, une légère rupture de pente étant marquée à l'est et au sud de l'édifice. Le plan de cette construction peut être restitué grâce à la disposition des nombreuses sépultures en coffrage de dalles ou de *tegulae* qui remplissaient la totalité de son espace intérieur. En outre, quelques rares segments de fondations épargnés par les remaniements ultérieurs confirment la présence et le plan de ce bâtiment.

8. Inhumations en coffre de tuiles et en coffre de dalles placées contre l'autel de l'église du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle (voir fig. 2, T 3, T 5, T 7 et T 13)



La nef, de  $8,50 \times 6,40$  mètres, est de plan rectangulaire. Le tracé de la façade occidentale est attesté par la présence d'une pierre correspondant au parement extérieur de ses fondations contre lesquelles viennent se poser deux sépultures en coffre. Il s'agit des tombes 68 et 69 dont il ne subsiste qu'une partie des dalles de fond ainsi que l'extrémité des membres inférieurs du sujet inhumé dans la tombe 68. Le négatif mis au jour entre les deux dalles indique que ces inhumations possédaient une paroi commune. Une autre tombe (T 123) est placée le long de cette même façade, mais à l'intérieur de l'église, dans l'angle sud-ouest de la nef. Orientée nord-sud, elle a été passablement perturbée par l'aménagement plus tardif d'un coffre de dalles (T 53 [fig. 6]). Le type de la tombe 123 est délicat à définir en raison de son mauvais état de conservation. Le sujet aurait très bien pu être déposé en pleine terre ou alors dans un contenant en bois dont la matière organique aurait totalement disparu. Un segment de fondations permet de situer précisément le tracé du mur nord de cette première église, même si seul son parement externe est préservé sur une assise unique et ne présente aucune trace de mortier.

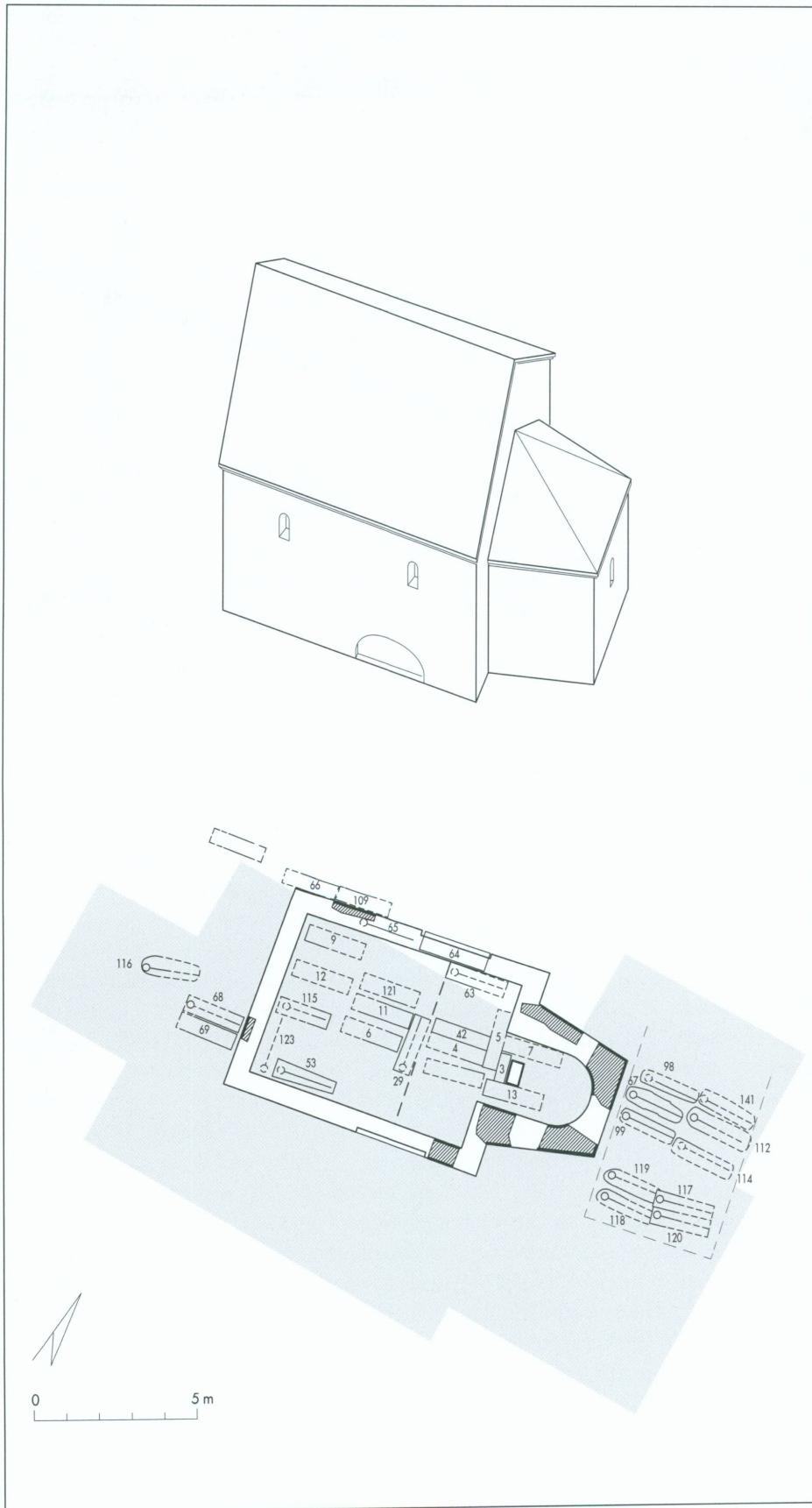
9. Angle nord-est des fondations du chœur à trois pans englobant une abside semi-circulaire découvert dans la sacristie actuelle



À l'intérieur de l'église, les rares zones épargnées par les destructions ultérieures conservent systématiquement des éléments de coffrage en dalles associés parfois à des parties de squelettes encore en place qui indiquent que la quasi-totalité de la surface de l'édifice était, à l'origine, occupée par les inhumations (fig. 7 et 2). Grâce aux informations fournies par ces précieux indices, il est possible de restituer l'organisation de l'espace intérieur de l'église. Ainsi, une tombe en dalles (T 29), disposée transversalement selon un axe nord-sud aux deux tiers de la nef, suggère la présence d'un chancel délimitant le *presbyterium* placé en avant du chœur<sup>11</sup>. Le plan de ce dernier ne peut pas être précisé pour cette première étape de construction, car ses fondations ont été entièrement détruites par l'édification ultérieure du chevet polygonal qui nécessitait de puissants soubassements et dont l'emprise doit être proche de celle du chœur initial. Une série de tombes occupait cet espace privilégié ; un coffrage en *tegulae* de petites dimensions (T 3) et axé nord-sud repose contre une sépulture de même type (T 7) placée au nord selon une orientation est-ouest. Un coffrage en dalles (T 13) également orienté est-ouest est aménagé contre la tombe 3, au sud de cette dernière. Une autre inhumation en coffrage maçonnable (T 5) est encore déposée en avant de cet ensemble selon un axe nord-sud ; seul son fond, formé d'une dalle complétée par endroits avec un lit de mortier à la chaux, est conservé. Ces tombes, regroupées les unes contre les autres et dotées de parois mitoyennes, s'organisent autour d'une maçonnerie dont il ne subsiste que deux pierres qui pourraient bien marquer l'emplacement de l'autel (fig. 8). Le petit coffrage en *tegulae* (T 3) situé à l'entrée du chœur, au pied de l'autel présumé, pourrait être une tombe d'enfant, à moins qu'il ne s'agisse d'un coffre à reliques<sup>12</sup>. Cet ensemble de sépultures présente une orientation légèrement différente de celle des autres tombes inhumées dans le *presbyterium* et le *quadratum populi*. Cette particularité pourrait être expliquée par l'organisation du chœur initial, dont il ne reste aucune trace. Les niveaux supérieurs des parois des coffrages de dalles conservées permettent de restituer un sol dont l'altitude se situait vers 439.90 mètres sans pouvoir mettre en évidence une différence entre la nef, le *presbyterium* et le chœur.

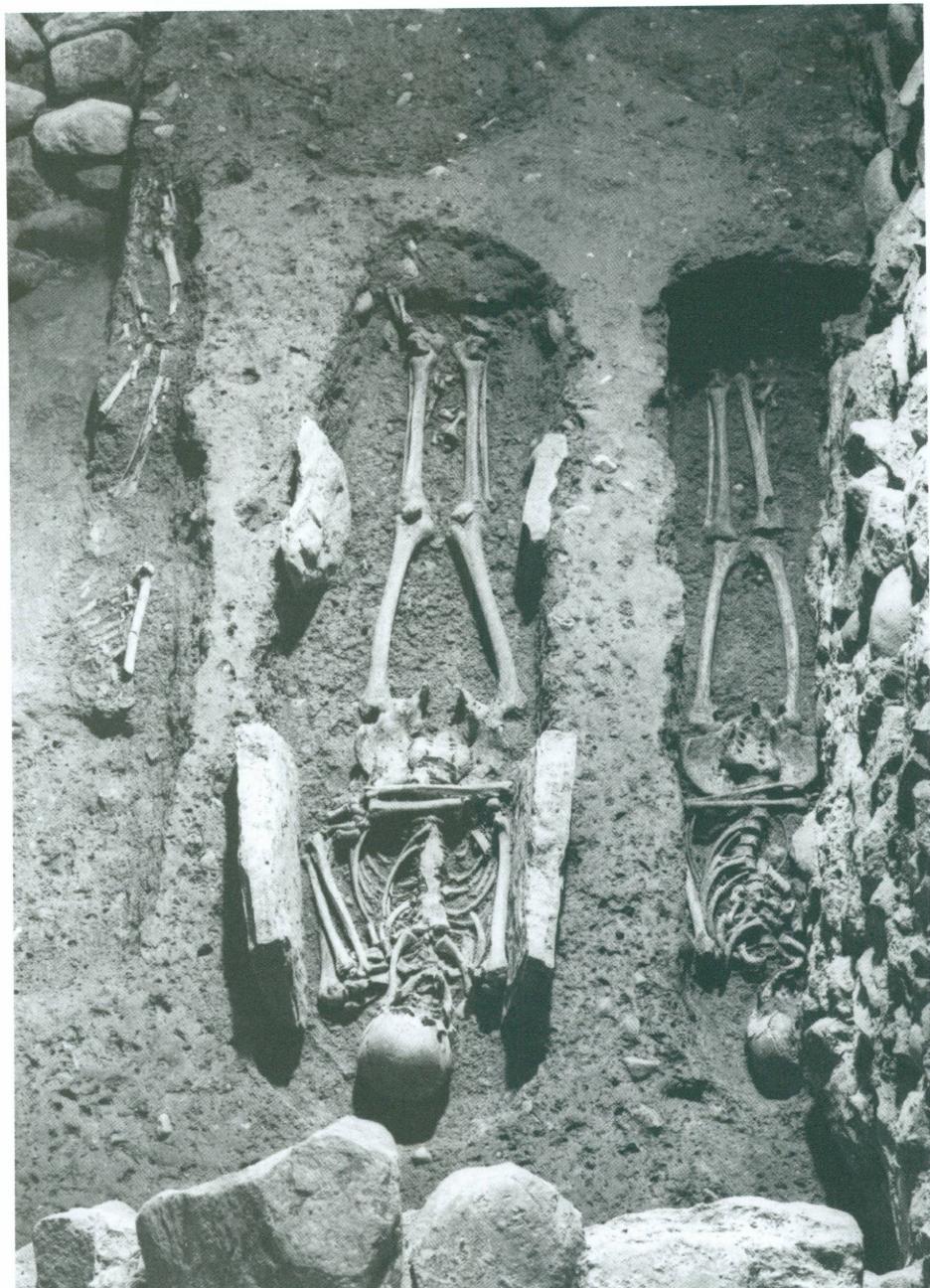
11. Pour un aménagement similaire dans une église de la campagne genevoise, voir BUIJARD 1990, pp. 36-38

12. CHEVALIER 1995, pp. 139-141



10. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle avec les sépultures contemporaines

11. Tombe à coffrage mixte de planches et de pierres appartenant à l'aire funéraire aménagée à l'est du chœur de l'église du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle (voir fig. 2, T 67)



Une inhumation se situe exactement sous le mur nord de la nef (T 64) ; elle est constituée d'un coffre de dalles particulièrement large lui conférant ainsi une certaine importance. Son emplacement singulier pourrait impliquer la présence d'un *arcosolium* aménagé au-dessus, dans le mur de l'église. Il est intéressant de noter que, sous le mur sud de la nef et pratiquement dans la même situation que la tombe 64, les fondations de l'église plus récente sont venues combler une dépression de 2,20 mètres de longueur, dont le fond correspond au niveau inférieur des sépultures. Cette particularité, complétée par le fait que plusieurs fragments de dalles de molasse provenant d'une tombe sont réutilisés dans cette maçonnerie, laisse penser qu'il existait également à cet endroit une sépulture en coffre de dalles surmontée d'un *arcosolium*.

C'est au cours d'un nouveau chantier qu'un chœur à trois pans englobant une abside semi-circulaire est édifié. Ses fondations, conservées sur une seule assise, sont constituées de pierres de gros module non liées au mortier (fig. 9). La puissance de ces soubassements indique, sans doute, l'existence d'une voûte en cul-de-four dès l'origine.

Nous pouvons aborder la datation de ce sanctuaire primitif principalement par l'étude des sépultures (fig. 10). Si les coffres de *tegulae* se rencontrent rarement dans l'aire géographique proche de Genève, leur présence est cependant attestée dès le début du V<sup>e</sup> siècle dans la nécropole de Sézegnin localisée à environ dix kilomètres au sud-ouest de la ville<sup>13</sup>; ils sont encore utilisés au VI<sup>e</sup> siècle, notamment dans la région d'Yverdon<sup>14</sup>. Quant aux inhumations en coffre de dalles, elles sont très fréquentes et plusieurs études ont démontré qu'elles apparaissent au milieu du VI<sup>e</sup> siècle pour être définitivement abandonnées au cours du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, à l'exception de quelques utilisations plus tardives<sup>16</sup>. La présence conjointe de ces deux types de tombes dans l'église de Meinier nous incite donc à placer son édification dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle déjà. Ce genre d'église funéraire abritant de nombreuses sépultures, ainsi que son organisation spatiale, trouvent plusieurs parallèles dans notre région, dont la première église du Grand-Saconnex, édifiée au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle, en constitue l'exemple le plus proche en milieu rural<sup>17</sup>.

L'adjonction d'un chevet trapézoïdal encadrant une abside semi-circulaire ne soutient pas de véritable comparaison à proximité immédiate de Meinier. C'est dans le domaine alpin, au sein du canton des Grisons, que l'église Sainte-Marie d'Igels présente un plan assez proche daté du VIII<sup>e</sup> siècle; dans ce cas, l'ouverture de l'abside est toutefois plus large<sup>18</sup>. Par contre, si l'on prend en compte la tradition architecturale des absides polygonales à cinq ou sept pans à l'extérieur et semi-circulaires à l'intérieur, nous constatons que ce type, qui a connu un certain succès en Italie septentrionale à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, a été mis en évidence dans un grand nombre de sanctuaires régionaux<sup>19</sup> à commencer par la cathédrale nord de Genève, édifiée dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, citons encore les églises de Saint-Jean d'Ardon<sup>20</sup> et de Saint-Martin de Géronde<sup>21</sup>, toutes deux localisées dans le canton du Valais et datées autour du VII<sup>e</sup> siècle. C'est cette dernière datation que nous retiendrons pour l'adjonction du chevet trapézoïdal de l'église de Meinier.

13. PRIVATI 1983, p. 57

14. STEINER/MENNA 2000, vol. I, p. 199

15. PRIVATI 1983, pp. 57-58; STEINER 1995, pp. 90-92; COLARDELLE 1996, pp. 281-284; STEINER/MENNA 2000, vol. I, p. 199; STEINER 2002, pp. 310-311

16. STEINER 2002, pp. 312-313

17. BUJARD 1990, pp. 36-40

18. JACOBSEN/SCHAEFER/SENNHAUSER 1991, p. 192

19. REYNAUD 1998, pp. 249-252

20. DUBUIS 1983, pp. 91-93; DUBUIS/LUGON 1995, pp. 11-12

21. DUBUIS 1983, pp. 91-93; DUBUIS/LUGON 1995, pp. 49-51

22. BONNET 1994, p. 24

23. COLARDELLE 1995, p. 299

Une *area* (aire) funéraire est installée contre le chevet polygonal, à l'extérieur du sanctuaire. Elle comprend deux rangées de sépultures, parmi lesquelles certaines semblent avoir été déposées en pleine terre ou dans des contenants en matière organique dont il ne reste plus aucune trace. Une tombe (T 67) pourrait être assimilée à un coffrage mixte (planches et pierres) avec deux fragments de dalles disposés de chant, de part et d'autre du squelette (fig. 11); une sépulture géminée (T 117 et T 120), constituée de deux coffrages de dalles possédant une paroi commune, fait encore partie de ce groupe qui s'organise d'une manière extrêmement régulière. Il se pourrait bien que toutes ces sépultures aient été déposées à l'intérieur d'un enclos ou sous une construction légère comme cela a été observé pour les églises de Satigny<sup>22</sup> ou de Faverges<sup>23</sup>.

Des tombes en coffre de dalles ont encore été dégagées le long des façades nord et ouest de la nef: elles marquent la présence d'espaces funéraires organisés à proximité immédiate du lieu de culte, peut-être abrités par des galeries bien que l'on n'ait pas retrouvé d'indice attestant leur existence. Les tombes à l'extérieur de l'église sont donc présentes à l'ouest, au nord et à l'est de l'édifice. En revanche, tout l'espace qui se développe au sud du bâtiment en est totalement exempt et il faudra attendre la fin du I<sup>e</sup> millénaire pour que cette zone accueille des tombes d'un type d'ailleurs bien particulier.

L'étude paléoanthropologique des restes humains<sup>24</sup> a permis d'apprécier l'âge au décès ainsi que le sexe d'une partie des individus inhumés dans l'église et ses abords immédiats, notamment dans l'aire funéraire délimitée à l'arrière du chevet polygonal. Les résultats obtenus indiquent que ce sont exclusivement des hommes, majoritairement âgés de plus de trente-cinq ans, qui ont été enterrés. Ces données doivent être considérées avec prudence, car seule une petite partie de la population ensevelie a été conservée et plus de la moitié des sujets prélevés n'ont pas pu être déterminés. Cette réserve émise, il est toutefois utile de rappeler que les hommes sont toujours représentés en surnombre par rapport aux femmes dans les tombes aménagées au sein des églises de l'Antiquité tardive étudiées en territoire genevois<sup>25</sup>. D'ailleurs, ce déficit de sépultures féminines dans les églises est systématique pour des périodes plus tardives, notamment durant le Moyen Âge<sup>26</sup>. Dès lors, la situation observée à Meinier ne peut être mise en relation avec une fonction particulière du sanctuaire chrétien et elle serait plutôt imputable à une sélection des inhumés correspondant à des priviléges accordés à une certaine classe de la population. En conclusion, on se bornera à constater que la réalité sociale et démographique d'une communauté rurale ne peut, en aucun cas, être abordée uniquement à partir des personnes enterrées dans les églises, seule la prise en compte de l'ensemble des inhumés incluant le cimetière pourrait en constituer le reflet.

#### L'église au X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle

Le programme architectural de l'église ne semble pas avoir été modifié à l'aube du second millénaire. Par contre, une série de sépultures aux caractéristiques singulières sont installées à l'extérieur et au sud de l'édifice, dans un espace compris entre le bâtiment religieux et une construction signalée par la présence d'un alignement de poteaux (F 7 à F 10 [fig. 12]). La tombe 143 est orientée nord-sud et son extrémité est posée directement contre la façade sud de l'église. Une immense fosse de trois mètres de longueur sur près de 1,40 mètre de largeur est creusée, sans doute à plus de 1,20 mètre de profondeur, dans le substrat naturel constitué de terre rouge limoneuse. Un alignement de pierres est disposé sur le bord ouest de la fosse qui présente un profil légèrement arrondi. Une épaisse couche de matière organique noirâtre tapisse la totalité du fond ainsi que les bords de la fosse et reçoit le squelette. Tous les ossements ont été déplacés et aucune connexion anatomique n'est préservée. Cette situation ne peut s'expliquer que par une décomposition de l'individu dans un espace non colmaté, les os n'ayant pas été maintenus en place par la présence d'un sédiment lors de la décomposition des chairs. Une autre tombe (T 149), située contre le mur sud du chevet polygonal mais orientée est-ouest, présente les mêmes caractéristiques, bien que les ossements aient subi des déplacements moins spectaculaires. Une coupe réalisée dans la couche de matière organique au niveau des épaules du sujet indique une forme parfaitement semi-circulaire, comme si l'on était en présence d'un tronc évidé utilisé comme sarcophage ; c'était d'ailleurs l'hypothèse qui fut énoncée lors de la fouille. Enfin, une troisième tombe (T 127) est en tous points semblable aux deux autres (fig. 13 et 14).

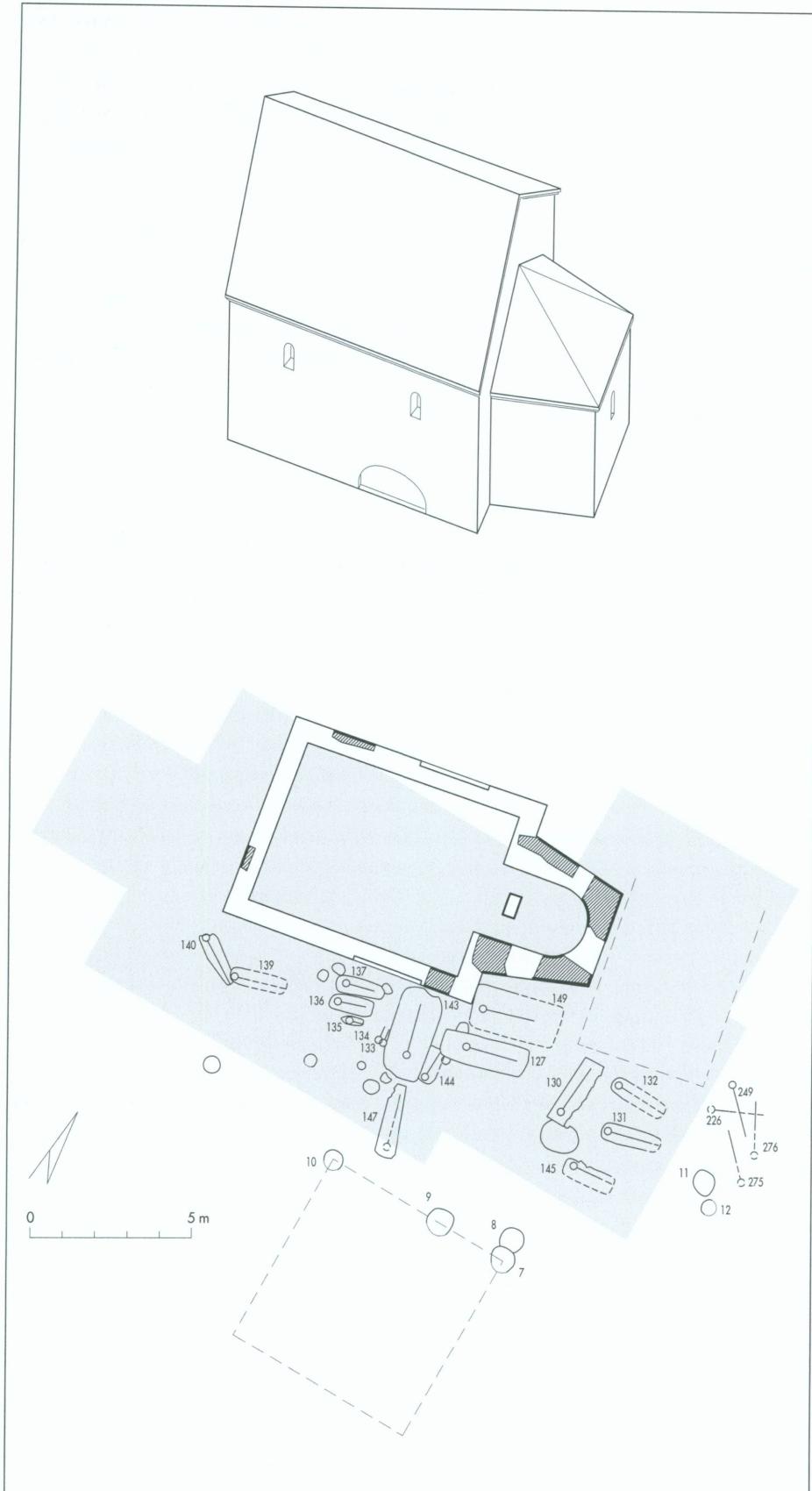
24. Voir ci-après l'article de Suzanne Eades (p. 302, et tableaux 1 et 3, p. 306, et 4, p. 307)

25. Bujard 1990, p. 39 ; Colardelle 1983, p. 84

26. Bonnet *et alii* 1971, p. 105 ; Bonnet *et alii* 1972, p. 200 ; Bujard 1990, p. 53

27. La détermination de ces échantillons a été confiée au Laboratoire des bois quaternaires à Adliswil et nous remercions M. Werner H. Schoch des analyses effectuées.

Plusieurs échantillons de cette matière organique ont été prélevés dans les différentes sépultures afin d'analyser cette substance et d'identifier son origine<sup>27</sup>. Les résultats furent étonnantes et permirent de reconstituer le mode d'inhumation. La couche organique conservée sur le fond des fosses des tombes 127, 143 et 149 est en fait un lit de jeunes branches de frêne (*Fraxinus excelsior*) sur lequel fut déposée la dépouille mortelle. Parmi les nombreuses particules d'écorce de ces jeunes branches, certaines conservaient encore des restes de bois du dernier anneau et, dans le cas de la tombe 149, il est même possible de situer plus



12. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle avec l'aire funéraire aménagée au sud. L'alignement des trous de poteaux 7, 8, 9 et 10 suggère la présence d'une construction annexe en bois.

exactement la coupe de ces tiges au début du printemps. Des éléments de couvertures, dont on a également pu déterminer le matériau, ont été mis en évidence dans les tombes 143 et 149. Pour la première (T 143), il s'agit également d'une couche de jeunes branches de frêne alors que, pour la seconde (T 149), un petit fragment accroché sur son bord sud, en fait, est le reste d'une planche de sapin (*Picea abies*). Les défunts furent donc déposés dans d'immenses fosses tapissées de branchages et scellées à l'aide d'un couvercle constitué de planches de sapin ou de branchages. La dépression est finalement comblée avec un épais remblai de terre rouge limoneuse compacte qui a sans doute assuré le maintien de l'espace vide – constitué par le sarcophage végétal – pendant une période assez longue pour permettre le déplacement des os après la décomposition du corps. Il faut encore signaler la présence d'une sépulture (T 147) placée dans le prolongement de la tombe 143 et au sud de cette dernière. La majeure partie de la fosse est détruite par les fondations de l'église actuelle qui la coupe en deux, mais la présence de matière organique comme le déplacement des extrémités des jambes laissent à penser que l'on est en présence d'une tombe du même type.

D'autres sépultures sont aménagées dans l'environnement immédiat de cet ensemble, à l'instar des trois sépultures d'enfants (T 135, T 136 et T 137) déposées contre la façade sud de l'église, à l'ouest de la tombe 143. Bien que ces tombes ne soient pas dans un bon état de conservation, la forme des fosses, associée aux déplacements des ossements, est un indice pour restituer un mode d'inhumation proche de celui décrit plus haut (fig. 15). De petites fosses circulaires (fig. 2 ; F 101, F 102, F 105, F 106, F 107, F 108 et F 109) mises au jour autour de ces sépultures marquent l'emplacement de poteaux signalant l'existence d'un enclos funéraire ou d'une modeste couverture délimitant une zone qui a pu être réservée aux ensevelissemens d'individus d'une même famille. C'est d'ailleurs sur cet emplacement que seront édifiées les chapelles privées vers la fin du Moyen Âge.

L'ensemble constitué par les sépultures aménagées sur des lits de branchages n'appartient pas à une typologie habituelle et la datation de ces inhumations posait un réel problème. Dans ce contexte, des analyses par radiocarbone des échantillons de matière organique prélevés sur quelques tombes furent d'un apport précieux. Les résultats obtenus donnèrent une fourchette assez large, mais homogène. Ainsi, la tombe 127 est datée entre 900 et 1205, la tombe 149 entre 915 et 1230, alors que la tombe 143 s'inscrit dans deux intervalles de temps, le premier entre 925 et 975, le second entre 1010 et 1235<sup>28</sup>. Ces datations absolues indiquent donc que cette aire funéraire s'est constituée entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Bien qu'aucun objet n'ait été retrouvé en dépôt primaire en relation avec les défunts, une quantité importante de tessons de céramique commune grise a été récupérée dans le comblement des fosses des tombes 127, 130, 143 et 149. Il s'agit de fragments de récipients à fond bombé et lèvre en bandeau. La découverte exceptionnelle d'un fond marqué dans la tombe 149 permet de rattacher ce lot de céramiques à la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Enfin, un argument complémentaire est amené par la chronologie relative établie avec les fondations du chœur carré – forme architecturale qui apparaît dans notre région à la fin du XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle – dont l'épaulement sud repose sur la fosse de la tombe 127, qui est donc antérieure. Sur la base de cette convergence d'indices, c'est dans le courant de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle que l'on peut situer la mise en place de ces inhumations au sud de l'église de Meinier.

28. Ces analyses ont été réalisées par le Centre de recherches géodynamiques de Thonon-les-Bains (n° 731 pour la tombe 149, n° 804 pour la tombe 127 et n° 805 pour la tombe 143).

29. Pour la présentation des céramiques médiévales et modernes, voir ci-après l'article de Michelle Jourquin Regelin (pp. 273-284), part. p. 279 pour ces échantillons

L'utilisation de lit de végétaux dans un contexte funéraire est attestée lors de problèmes liés à la préservation du corps d'une personne décédée qui n'aurait pas pu être ensevelie rapidement après sa mort. Ainsi, lorsqu'un transport était nécessaire pour un enterrement qui

13. Tombe 127 aménagée sur un lit de matière végétale dans le courant de la première moitié du xi<sup>e</sup> siècle (voir fig. 14)



se déroulait dans une région éloignée, on utilisait alors des couches épaisses de rameaux et branches de noyer, espèce végétale renfermant des substances reconnues pour leurs propriétés dans la conservation des matières animales. Cette pratique fut utilisée, par exemple, afin d'assurer le transport de la dépouille mortelle du roi capétien Philippe I<sup>r</sup> (1052-1108) de Melun à Saint-Benoît-sur-Loire, lieu de son inhumation<sup>30</sup>. Toutefois, le frêne alors utilisé à Meinier ne possède pas ce genre de vertu ; de plus, les branches ont été déposées directement sur le fond de la fosse destinée à recevoir le corps (fig. 16). Ici, on serait plutôt tenté de faire référence à l'image mythique de l'arbre cosmique fondateur, maître de vie et de mort, qui est celle du frêne durant le Moyen Âge, les Germains le considérant comme un symbole d'immortalité. Cette particularité est exprimée dans un lai<sup>31</sup> intitulé *Le Frêne* que Marie de France a composé vers 1160-1180, époque proche des ensevelissements pratiqués à Meinier<sup>32</sup>. Le regroupement de ces «tombes végétales» au sud de l'église, ainsi que les conclusions de l'étude paléoanthropologique<sup>33</sup>, laissent supposer que les individus inhumés pourraient appartenir à une même famille attachée à cette tradition étonnante.

Quatre tombes intéressantes (T 130, T 131, T 132 et T 145) sont encore localisées à l'est. Les sépultures 132 et 145 ne présentent aucune trace de bois et paraissent avoir été déposées en pleine terre, le corps peut-être enveloppé dans un linceul. Par contre, dans la tombe 131, d'infimes traces de bois ont pu être observées, tant sous le squelette qu'au-dessus. La détermination de cette matière organique indique qu'il s'agit uniquement de fragments de planches de sapin (*Picea abies*). Dans ce cas, il semble que l'on soit plutôt en présence d'un coffrage de bois assemblé dans la fosse. Cette hypothèse se trouve confortée par la forme parfaitement rectangulaire de la fosse où a été déposé l'individu d'une autre tombe (T 130). Ici, l'alignement régulier des pierres à l'est comme la rectitude des trois autres bords de la sépulture tendent à prouver l'existence d'un coffrage de bois dont on a par ailleurs retrouvé des traces ténues qui n'ont pas été prélevées en vue d'une analyse.

30. FRANCE-LANORD 1992, p. 375 (nos remerciements à Martin Roch qui nous a indiqué cette référence).

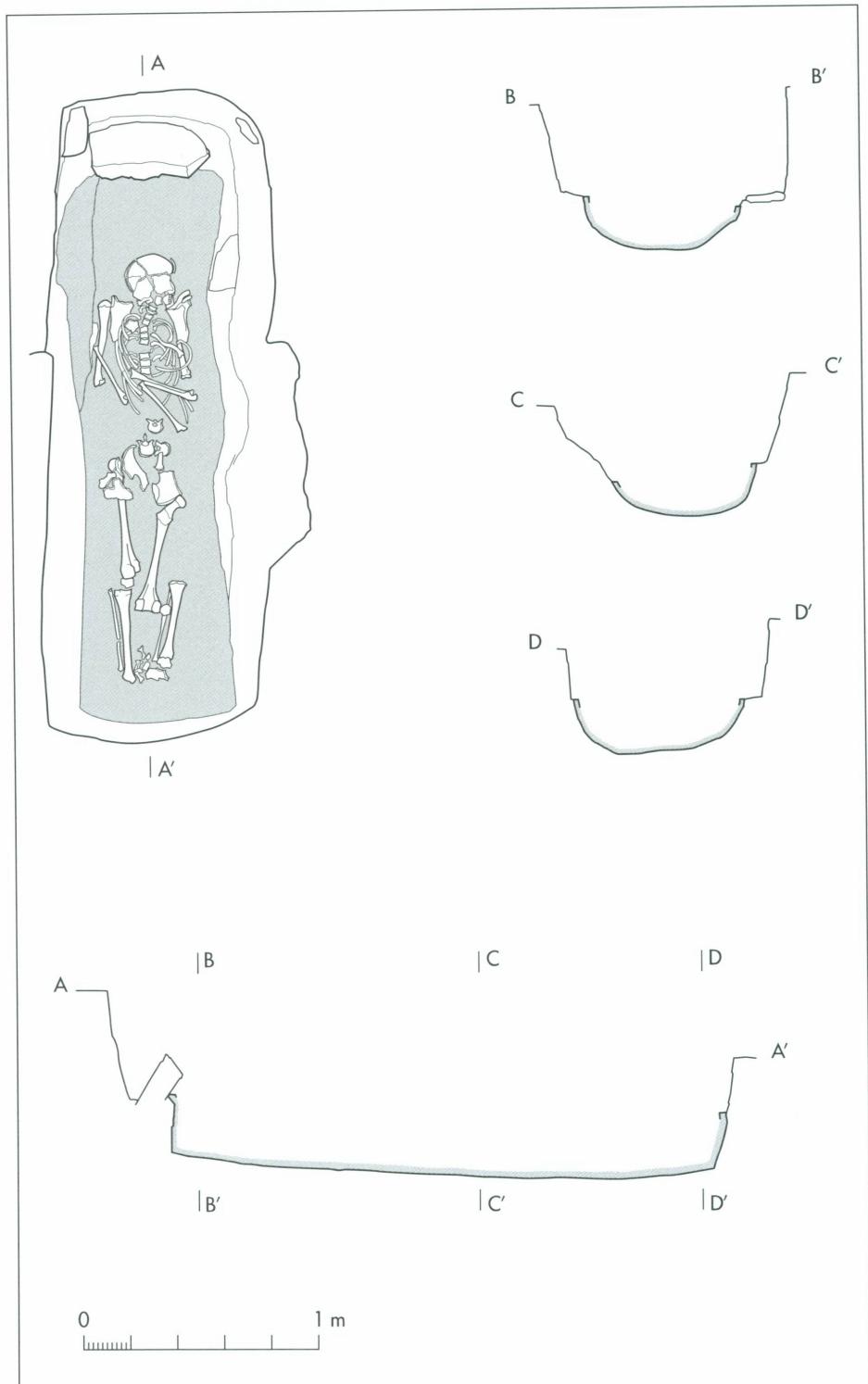
31. Poème narratif ou lyrique

32. SUARD 1978, p. 50 (nos remerciements à Isabelle Brunier qui nous a indiqué cette référence).

33. Voir ci-après l'article de Suzanne Eades (pp. 302-304, et tableau 5, p. 308)

Une série de tombes (T 226, T 249, T 275 et T 276) a été retrouvée plus à l'est, dans une orientation particulière qui semble tenir compte d'une limite que pourraient dessiner les

14. Relevé détaillé et coupes de la tombe 127  
(voir fig. 13)



fosses 11 et 12. Les éléments à disposition ne permettent pas de savoir si l'on se trouve en bordure d'une construction, d'une division de parcelle ou encore d'un cheminement. Ces sépultures ne conservent aucune trace de bois et paraissent avoir été aménagées en pleine terre.



15. Tombes d'enfants (T 135, T 136 et T 137) aménagées au sud de l'église dans le courant de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle

Contrairement aux remarques énoncées précédemment à propos des tombes contemporaines de l'église primitive, la population de cette partie du cimetière qui s'organise au sud de l'édifice dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle est plus représentative d'une communauté d'individus équilibrée selon la répartition des âges et des sexes<sup>34</sup>. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que les femmes sont toutes concentrées à l'est de la zone, au sein d'un espace qui leur semble dévolu. Les sépultures à lit de branchages de frêne sont localisées à proximité de la tombe 143 avec celles de plusieurs enfants disposées à l'ouest; cet ensemble pourrait bien refléter un regroupement familial. Enfin, le mégalithe doit toujours être perceptible au sein de l'espace funéraire, car toutes les sépultures s'organisent autour de ce point qu'elles paraissent éviter. Cette pierre conserve-t-elle encore sa charge symbolique en tant que lieu de mémoire ou gêne-t-elle simplement par son encombrement le creusement des fosses d'inhumation ? Les mystères et les pouvoirs attribués aux mégalithes par la tradition populaire jusqu'au siècle dernier parlent plutôt en faveur de la première hypothèse.

Les investigations archéologiques entreprises sur la totalité de la surface de l'église actuelle et dans ses abords immédiats ont permis d'observer que les céramiques culinaires grises témoignant de la présence d'un habitat à l'aube du Moyen Âge provenaient de la zone située au sud de l'église contemporaine, en majorité dans les fosses des tombes décrites plus haut. Un peu plus au sud de cette aire funéraire, et en limite de fouilles, plusieurs fosses

34. Voir ci-après l'article de Suzanne Eades (pp. 302-304, et fig. 2 et 3)



16. Aquarelle restituant un enterrement dans le courant de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. Une personne dispose des branches de frêne sur le fond d'une vaste fosse pour constituer un lit destiné à recevoir la dépouille mortelle.

35. TERRIER 1991.1, p. 231; TERRIER/HALDIMANN/WIBLÉ 1993, pp. 25-28; TERRIER 1998, pp. 42-44; TERRIER 2002.2, pp. 261-262

circulaires de soixante à septante centimètres de diamètre ont été mises en évidence dans le substrat naturel de terre rouge; elles étaient conservées sur une profondeur de vingt à quarante centimètres, leurs parties supérieures ayant été arasées par les inhumations tardives implantées profondément. Au sein de cet ensemble, il est intéressant de noter l'alignement formé par les fosses 7, 8, 9 et 10, alignement que l'on peut suivre sur six mètres de longueur et qui ne se prolonge ni à l'est ni à l'ouest. En comparant ce type de structure avec les découvertes réalisées sur d'autres sites genevois<sup>35</sup>, il est tentant de restituer le plan



17. Maquette de l'église et son annexe du XI<sup>e</sup> siècle présentée dans la petite exposition de la mairie de Meinier (maquette réalisée par Marion Berti)

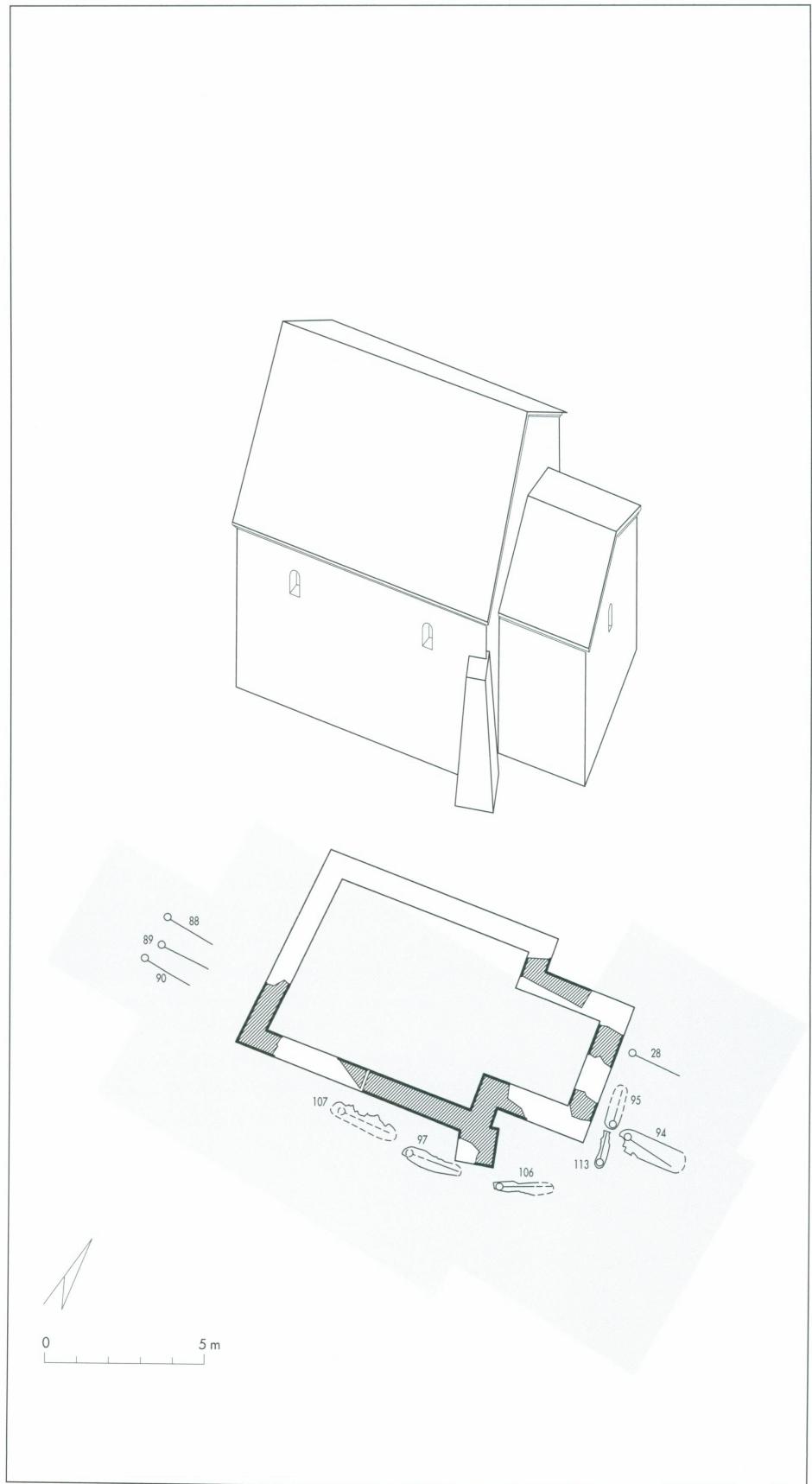
carré d'un bâtiment civil dont les côtés auraient environ six mètres et qui se développerait plus au sud, dans une zone qui n'a malheureusement pas pu être explorée. Cette construction pourrait tenir lieu de cure ; sa position, au sud et à proximité de l'église, répondrait très bien à une telle fonction (fig. 17).

#### L'église au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle

L'église de Meinier apparaît pour la première fois dans les textes à l'occasion d'une bulle du pape Eugène III qui confirme, le 1<sup>er</sup> mars 1153, les possessions du prieuré bénédictin de Saint-Jean-hors-les-Murs de Genève dont elle fait partie<sup>36</sup>. Aucune indication particulière sur cette fondation religieuse ne peut être obtenue à la lecture de ce document et c'est donc uniquement à partir des vestiges archéologiques que l'on peut aborder le sanctuaire paroissial contemporain de cette époque.

Un important chantier de reconstruction va profondément modifier l'architecture de l'église dont le plan n'avait pas subi de changement au cours des siècles précédents. Les maçonneries d'un nouveau chœur carré sont posées, en partie sur la première assise de fondation du chevet polygonal antérieur (fig. 22). Un segment du mur nord du chœur, avec le départ de son épaulement, est partiellement préservé, de même que deux portions de maçonneries du chevet plat ainsi que l'épaulement sud, particulièrement intéressant. En effet, les bâtisseurs ont dû réaliser des fondations légèrement débordantes par rapport à celles de l'édifice précédent pour établir le mur sud du nouveau chœur et sa liaison avec

36. Régeste 1886, n° 331



18. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle avec les sépultures contemporaines

celui de la nef. Le problème posé par la déclivité naturelle du terrain combinée à l'instabilité induite par la présence des grandes fosses des tombes 149, 143 et 127 a nécessité la construction d'un puissant contrefort afin d'éviter l'affaissement des maçonneries (fig. 18).

L'étude de nombreuses églises rurales édifiées dans la campagne genevoise montre que les absides semi-circulaires sont progressivement abandonnées pour être remplacées par des chevets plats à partir du XI<sup>e</sup> siècle et dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les églises seront dotées en majorité d'un chœur rectangulaire<sup>38</sup>. C'est ce type d'évolution architecturale qu'illustrent les vestiges conservés à Meinier. La robustesse des fondations du nouveau chœur carré, si elle est en partie due à une adaptation des soubassements sur ceux du chevet polygonal antérieur, pourrait aussi traduire la présence d'une voûte, probablement en berceau, pour couvrir le sanctuaire. Ce chevet, bien que de taille plus réduite (2,80 mètres de côté dans l'œuvre), présente les mêmes proportions que celui mis au jour dans l'église suburbaine de la Madeleine à Genève dont la datation est arrêtée à la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. Il est intéressant de rappeler ici la découverte du tesson de céramique grise à fond marqué<sup>40</sup> dans la fosse de la tombe 149 car il fournit un repère chronologique précis pour l'édification du chœur qui scelle cette sépulture. En effet, la production de ce type particulier de récipient en terre cuite est précisément datée de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, ce qui donne un *terminus antequem* pour l'édification du chœur carré. On retiendra donc la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle ou le début du XII<sup>e</sup> siècle pour la reconstruction de ce sanctuaire.

La nef a été notablement remaniée, mais il s'agit d'établir si ces travaux sont contemporains de l'aménagement du chevet plat, ou antérieurs. On observe que le type d'appareil employé dans les fondations de la nef se rapproche plutôt de celui constituant la première assise du chevet polygonal. Le mortier utilisé pour la nef étant très différent de celui conservé dans les maçonneries du chœur carré, on pourrait supposer que c'est avant la reconstruction du nouveau chœur que ces modifications sont apportées. La sépulture qui était placée sous le mur sud de la nef, sans doute indiquée par un *arcosolium*, est déposée et son emplacement est comblé par de la maçonnerie. Plusieurs fragments de dalles provenant du coffre démantelé sont en effet visibles dans le bouchon du mur. La façade occidentale est entièrement rebâtie, tout comme le mur sud, selon un tracé légèrement différent. Bien qu'aucun vestige des fondations du mur nord ne soit préservé, il apparaît évident que cette paroi a été également refaite au cours de ce chantier. C'est donc, pour cette étape, une nef légèrement tronquée à l'ouest par l'orientation particulière de sa façade qu'il faut restituer. Aucune contrainte comme, par exemple, l'emplacement d'une sépulture particulière ne permet d'expliquer cette modification qui a dû entraîner un certain nombre de répercussions, notamment au niveau de la charpente. Ce type de plan n'a pas son parallèle dans les églises de la campagne genevoise, mais il a déjà été observé dans un contexte carolingien<sup>41</sup>.

37. Bujard 1990, p. 44

38. Bonnet 1997, pp. 18-45; Terrier 2002.1, p. 204

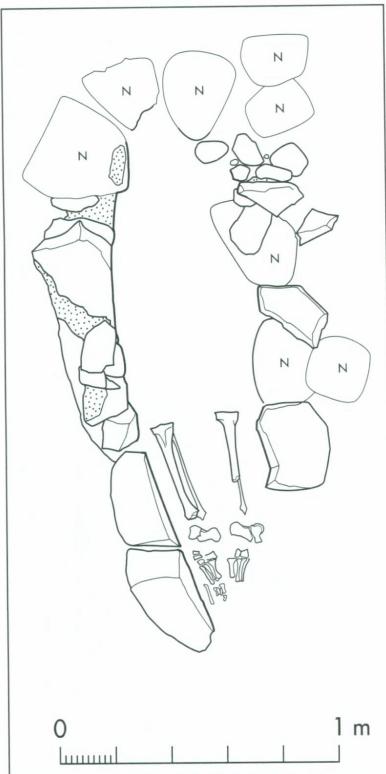
39. Bonnet 1977, pp. 126-130

40. Voir ci-après l'article de Michelle Jourquin Regelin (p. 279, cat. 2)

41. Une irrégularité semblable est observée sur le plan de l'église carolingienne (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle) de Kleinhöchstetten dans le canton de Berne (voir Jacobsen/Schaefer/Senn-Hauser 1991, p. 208).

42. Treffort 1996.1, pp. 60-61; Treffort 1996.2, pp. 137-139

Les niveaux de sol n'ont pas été conservés dans l'église et il serait vain de tenter une restitution de l'organisation de l'espace liturgique. Aucune sépulture rattachée à cette phase n'a été mise au jour à l'intérieur de l'église, ce qui est tout à fait habituel pour cette période. Dès le début du IX<sup>e</sup> siècle, en effet, apparaît la volonté affirmée par la hiérarchie ecclésiale de séparer plus nettement le lieu de la célébration eucharistique, c'est-à-dire l'église, de l'espace d'inhumation réservé au seul cimetière. Ainsi, l'adoption d'un statut paroissial clair à l'époque carolingienne semble devoir s'accompagner d'une interdiction réelle d'inhumer au sein des églises<sup>42</sup>, seuls les ensevelissements d'évêques, abbés, prêtres et laïcs de mérite étant tolérés. Il faudra attendre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle pour que, exceptionnellement, des autorisations d'y enterrer des patrons, des fondateurs ou encore des desservants de l'église



19. Relevé détaillé de la tombe 97 mettant bien en évidence la forme ovale du coffrage

20. Tombe 97 aménagée vers la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle à l'aide de murets de pierres maçonnées constituant un coffrage étroit de forme ovale; seul le bas des jambes du défunt a été épargné par les interventions plus tardives.



soient accordées, tout en spécifiant qu'elles étaient soumises à des rentes annuelles. Au cours de la seconde moitié du même siècle, les sépultures reprennent place de façon progressive dans les églises, plus précisément dans les nefs si l'on se réfère à certaines prescriptions spécifiant bien que l'interdiction concerne désormais uniquement le chœur, le sanctuaire et surtout l'espace situé devant le grand autel<sup>43</sup>. À Meinier, c'est très certainement à partir du XV<sup>e</sup> siècle, au vu des monnaies découvertes dans les tombes plus tardives, que les enterrements reprennent de façon systématique dans l'église.

43. SAPIN 1996, pp. 70-71



21. Tombe 106 aménagée vers la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle à l'aide de murets de pierres sèches formant un coffrage particulièrement étroit

Par contre, dans les aires d'inhumation organisées à proximité immédiate de l'église, plusieurs sépultures peuvent être rattachées à cette période. Ainsi, deux tombes d'enfants axées nord-sud sont implantées contre le chevet (T 95 et T 113). Cet emplacement est considéré comme privilégié par sa proximité même avec l'autel placé de l'autre côté du mur du chœur. C'est d'ailleurs pour la même raison que l'*area funéraire* au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle avait déjà choisi cette situation. Cette *area funéraire* a probablement perdu de son importance après la reconstruction du chœur carré car on retrouve deux sépultures (T 28 et T 94) dont l'orientation ne tient plus compte de l'organisation précédente. Ces sépultures ont sans doute été implantées en pleine terre, tout comme les trois squelettes déposés devant la façade occidentale, qui peuvent être attribués à cette même période. En fait, le cimetière devait s'organiser tout autour de l'église, mais les nombreux enterrements successifs jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle ont effacé en grande partie les traces des sépultures antérieures. Cependant, au sud de l'édifice, trois sépultures alignées contre la façade de l'église sont d'un type intéressant, qui mérite une attention particulière (T 97, T 106 et T 107). Ainsi la sépulture 97 (fig. 19 et 20), qui conserve uniquement le bas des jambes et les pieds du défunt, a été déposée dans une fosse aménagée à l'aide de murets de pierres maçonnées. Ses parois ainsi élaborées forment un coffrage ovalaire très étroit dont l'espace intérieur permet tout juste de loger la dépouille mortelle. La couverture de cette sépulture ne peut

pas être restituée. Il faut signaler que le centre de la tombe s'est complètement affaissé à cause de la présence d'une sépulture en coffrage végétal (T 143) conservée en dessous. Il en est de même pour une autre tombe à entourage de pierres (T 106) aménagée contre le contrefort carré de l'épaulement du chœur et située sur l'emplacement exact de la sépulture 127 (fig. 21). Ces inhumations à coffrage ovale de galets ou de moellons sont généralement attribuées à des datations assez hautes situées entre la fin du IX<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Un des exemples les plus récents de ce type est illustré par la découverte d'une tombe ovale sur le site de l'église de Saint-Jean-hors-les-Murs de Genève, qui est attribuée à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. La stratigraphie relative des tombes de Meinier, placées donc au-dessus des sarcophages végétaux, laisse penser que c'est également à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle qu'elles furent réalisées.

#### L'église au XIII<sup>e</sup> siècle

Le grand chantier qui est mis en œuvre dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle est sans aucun doute destiné, avant tout, à adapter l'architecture du chœur à un nouveau type de sanctuaire en l'agrandissant en direction de l'est et du sud. L'ancien chœur carré a été maintenu pendant la plus grande partie de la durée des travaux de transformation, ce qui a permis au desservant de continuer la célébration des messes malgré les inconvénients liés à cette entreprise de grande envergure. En étudiant le tracé des fondations conservées, on voit que l'on a prolongé le mur nord du chœur carré en direction de l'est sur près de quatre mètres de longueur pour établir le nouveau mur de chevet à cette distance (fig. 22). Le chœur en cours de construction est également plus large et son mur sud est placé très exactement le long et à l'extérieur de la façade méridionale de l'ancien chœur. L'extrémité occidentale de cette fondation se pose contre l'épaulement du chœur précédent déjà renforcé par la présence d'un contrefort carré.

L'analyse de ces maçonneries permet de restituer un chœur de plan rectangulaire dont les dimensions internes sont de 6,50 mètres de profondeur par quatre mètres de largeur. Deux contreforts aménagés contre sa façade méridionale, l'un au niveau de l'épaulement et l'autre à l'emplacement de l'angle sud-est, indiquent la présence d'une voûte, sans doute en berceau brisé, qui recouvrirait le sanctuaire (fig. 23). Ce type de chœur, à l'architecture somme toute assez rudimentaire et dont la mise en œuvre ne nécessitait pas une maîtrise technique particulière, dérive de la tradition cistercienne. On le retrouve dans la plus grande majorité des églises rurales genevoises qui ont fait l'objet de fouilles archéologiques au cours de ces dernières années. Certaines églises conservent encore actuellement de tels chœurs en élévation et l'étude architecturale détaillée de ces édifices autorise des datations précises. Ainsi, dans le cas de l'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex, une attribution à la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle a été retenue<sup>46</sup>. À Meinier, on situera au XIII<sup>e</sup> siècle la construction de ce nouveau chœur qui sera maintenu jusqu'à la reconstruction totale de l'édifice en 1732, c'est-à-dire pendant près de cinq siècles. Il est intéressant de noter qu'il possède exactement les mêmes proportions que celui mis au jour dans l'église Saint-Pierre de Thônex<sup>47</sup>. Dans ce dernier cas, la découverte d'un linteau en bois conservé dans l'embrasure de la porte aménagée dans la façade occidentale contemporaine du chœur avait permis une datation par la dendrochronologie vers 1240.

44. COLARDELLE 1996, pp. 288-289

45. BONNET 1970, p. 73

46. Bujard 1990, pp. 44-46

47. TERRIER 1994, pp. 69-71

Le mur sud de la nef semble avoir été rebâti entièrement lors du chantier de construction du nouveau chœur. En effet, là où les fondations sont encore conservées, on observe un doublage des maçonneries existantes de plus de quarante centimètres sur leur flanc sud.

Le nouveau mur conserve le tracé du précédent mais avec une élévation plus épaisse, ce renforcement étant nécessaire par l'instabilité du terrain due à la présence des tombes profondes plus anciennes. Alors que le chœur est considérablement agrandi, la nef garde les mêmes dimensions avec sa façade occidentale légèrement désaxée par rapport à l'ensemble de l'édifice. En élévation, si toutes les parties sud et est de l'édifice furent entièrement refaites au XIII<sup>e</sup> siècle, la façade occidentale, ainsi que les murs nord de la nef et du chœur de l'église antérieure, furent, par contre, maintenus et intégrés dans la nouvelle architecture.

On a peut-être procédé à quelques rares inhumations dans la nef de l'église à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, mais les innombrables tombes post-médiévales, dont les fosses sont de plus en plus profondes, ont effacé la majeure partie des traces des sépultures plus anciennes. Seule la tombe 57 pourrait être rattachée à cette période. Placée au milieu de la nef et contre le mur sud, elle est installée pratiquement au même niveau que les coffres de dalles du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle. Le cimetière, qui s'organise à l'extérieur de l'église, semble bénéficier d'aires d'inhumation tout autour de l'édifice. Là encore, les nombreux remaniements successifs du sous-sol, comme l'absence de matériel déposé dans les tombes, ne permettent pas d'attribuer les sépultures anciennes à une période précise. La découverte de quelques monnaies des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles mises au jour sur le pourtour de l'église indique que la tradition de jeter une piécette dans la tombe pour la symbolique obole à Charon était pratiquée à Meinier au cours de cette période<sup>48</sup>. Cette coutume perdurera jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle si l'on se réfère aux nombreuses monnaies récupérées dans les fosses des sépultures tardives.

#### L'église au XV<sup>e</sup> siècle

Au XV<sup>e</sup> siècle, les documents écrits constituent une source d'information de premier ordre pour aborder les édifices religieux de la campagne genevoise ainsi que les communautés paroissiales qui leur étaient associées. En effet, ce ne sont pas moins de quatre procès-verbaux de visites pastorales effectuées par l'évêque dans les églises rurales de son diocèse qui sont aujourd'hui encore conservés dans les fonds d'archives<sup>49</sup>. La lecture et l'analyse de ces textes nous renseignent sur l'état matériel des églises, sur la moralité et les connaissances des curés et vicaires ou encore sur le degré de spiritualité et de ferveur des paroissiens et du clergé.

La première visite, effectuée entre 1411 et 1413, est plus précisément axée sur les valeurs morales du clergé ainsi que sur son niveau d'instruction. Durant cette tournée, l'évêque se soucie peu de décrire les bâtiments et rares sont les informations les concernant. En revanche, les visites suivantes fournissent de nombreux renseignements sur les édifices religieux et maints détails sont donnés sur les chœurs, les nefs ou encore les chapelles annexées à l'église. Ce sont ces précieuses informations qui, confrontées aux résultats des fouilles archéologiques, permettent de cerner l'histoire de ces centres paroissiaux.

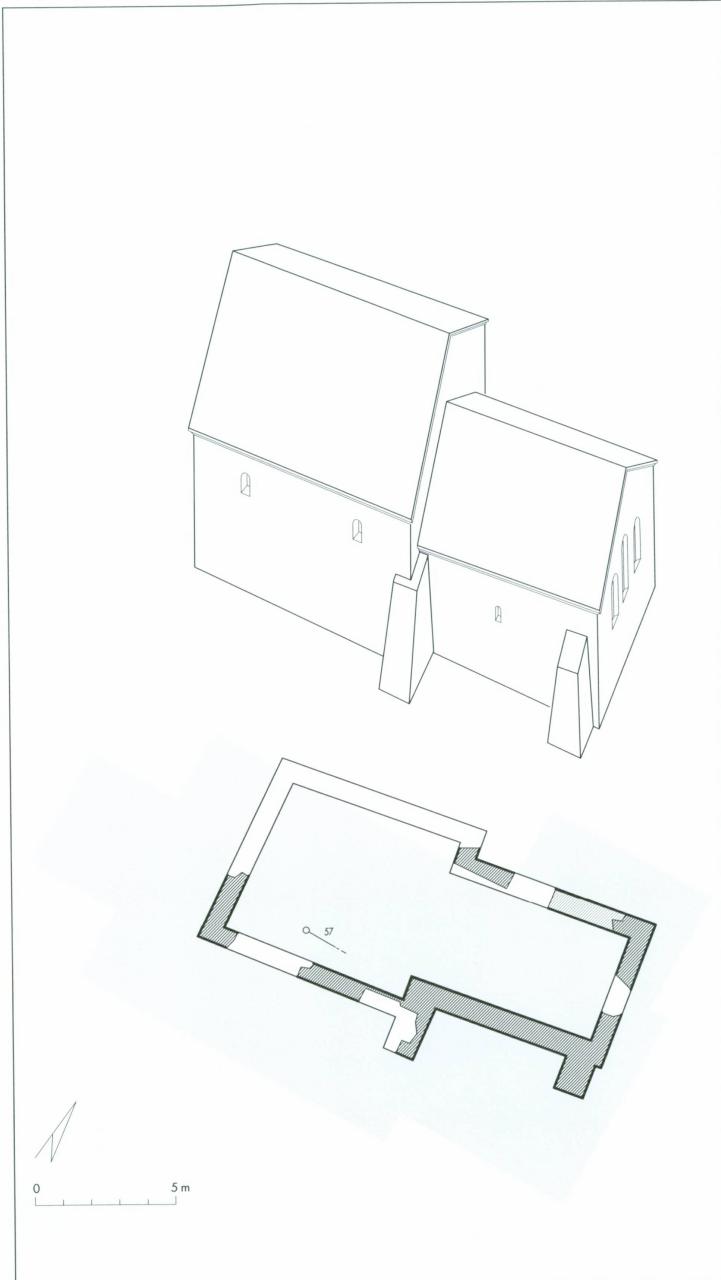
À l'ouverture de chaque procès-verbal, l'évêque mentionne également le nombre de feux, c'est-à-dire de foyers dépendants de l'église, ainsi que la valeur de l'impôt exigé ; ces indications donnent une idée de la démographie et de l'économie des paroisses rurales. De façon générale et pour l'ensemble du diocèse de Genève, le déclin de la population, qui fut vertigineux dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>, perdure de façon moins dramatique durant la première moitié du siècle suivant. Cette conjoncture, qui n'est pas propre à la région genevoise, se renversera dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la population du diocèse subissant un essor extraordinaire entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Cette expansion

48. Voir ci-après l'article de Matteo Campagnolo (pp. 293-299, part. p. 293)

49. BINZ 1973, pp. 188-189

50. BINZ 1973, p. 63

51. BINZ 1973, p. 69 ; PIGUET 2001, p. 230



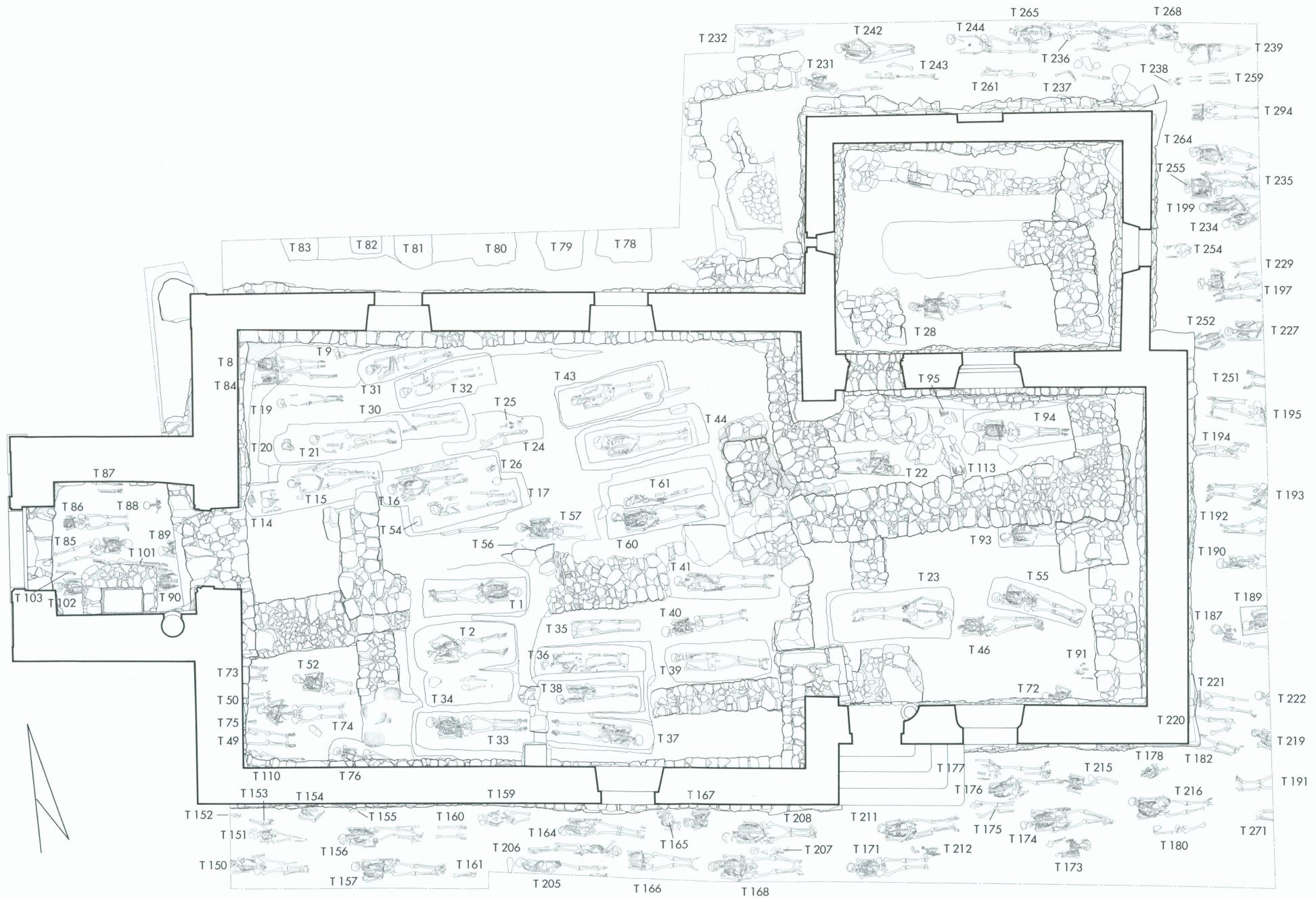
23. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au XIII<sup>e</sup> siècle



24. Cuve des fonts baptismaux du XV<sup>e</sup> siècle réutilisée comme bénitier dans le mur nord du clocher actuel



25. Fonts baptismaux du XV<sup>e</sup> siècle constitués d'une cuve monolithe comprenant un socle et un pied ; cet ensemble, encastré dans le mur sud du clocher, est actuellement utilisé comme bénitier.



0 5 m

peut être mise en relation avec la progression des foires tenues en ville de Genève qui connaîtront un plein épanouissement dans le milieu du xv<sup>e</sup> siècle. La communauté de Meinier ne déroge pas à ce constat puisque sa population augmente de trente-cinq à quarante feux entre les visites de 1481 et 1518 alors que, durant le même laps de temps, son revenu explose véritablement en passant de trente-cinq à septante florins.

C'est le 24 mai 1412 que l'évêque Jean de Bertrand effectue sa visite à Meinier dont le procès-verbal<sup>52</sup> témoigne que l'église paroissiale dépend toujours du prieuré de Saint-Jean-hors-les-Murs de Genève. En dehors des exhortations habituelles faites aux paroissiens et au desservant pour les inciter à plus de dévotion et de piété, l'ecclésiastique indique que le chœur est en mauvais état et qu'il y a lieu de le réparer.

L'évêque auxiliaire Barthélemy Vitelleschi est présent lors de la visite du 25 mai 1443 et consigne plusieurs informations dans le compte rendu de son entrevue avec les représentants de la paroisse<sup>53</sup>. À la lecture de ce document, on apprend que l'église est placée sous le vocable de saint Pierre et que le curé réside à Annecy. C'est donc un vicaire qui dessert l'autel, situation courante à cette époque. Il est demandé aux paroissiens de faire peindre une image de la Vierge Marie sous l'avant-toit abritant l'accès principal à l'église, donc certainement au-dessus de la porte aménagée dans la façade occidentale. Cette injonction, fréquente à cette période, rappelle que le parvis était généralement protégé contre les intempéries, car il constituait un véritable prolongement extérieur de l'espace liturgique. En effet, les rites du baptême, du mariage ou encore des relevailles<sup>54</sup> y étaient généralement célébrés. L'évêque demande également de blanchir – soit de badigeonner à la chaux – le chœur et la nef de l'église.

La visite suivante a lieu le 1<sup>er</sup> mars 1471 et la lecture de son procès-verbal<sup>55</sup>, qui nous apprend en premier lieu que le curé Jean Dunand réside sur place, est très riche d'enseignement quant à l'organisation architecturale de l'église. L'évêque demande de refaire les pavements du chœur et de la nef en carrons, c'est-à-dire en carreaux de terre cuite. Une belle fenêtre, haute et large, dotée de vitres et de fers doit être réalisée dans le chœur, au-dessus de l'autel, afin de rendre cet espace liturgique plus clair pour obtenir une meilleure vision sur la célébration de la messe. Une nouvelle tablette en pierre sera placée sur l'autel, lequel doit être poussé au fond du chœur, sous la nouvelle ouverture à créer. On rappelle encore qu'il faudra bien marquer la séparation entre le *sancta sanctorum*, c'est-à-dire le chœur, et le reste de l'église. Cette distinction peut se faire par l'entremise d'une marche, d'une barrière ou encore d'une grille, mais en aucun cas au moyen de l'édification d'un mur qui empêcherait de suivre la liturgie. De tels murs existaient auparavant, mais l'évolution de la liturgie au cours des derniers siècles du Moyen Âge tend vers une plus grande transparence pour faciliter la vision sur l'hostie consacrée, hostie mise en scène par l'introduction de l'élévation dans le rituel. Cette nouvelle tendance entraînera la disparition de ces cloisons ou, tout au moins, leurs modifications par le percement d'arcades ou de portes ouvrant sur le chœur<sup>56</sup>. Il est aussi ordonné de blanchir l'église, toujours dans une volonté de rendre plus clair l'intérieur de l'édifice. Cette injonction avait déjà été faite lors de la visite précédente et il semble que les paroissiens n'aient pas obtempéré à la volonté de l'évêque, à moins que la peinture ne se fût dégradée au cours des vingt-huit années qui séparent les deux visites. Enfin, il est encore demandé de créer une piscine liturgique où le desservant pourra se purifier les mains et laver les vases sacrés lors des célébrations. De surcroît, il faudra réaliser des fonts baptismaux. Il se pourrait bien que ces derniers correspondent aux deux cuves scellées dans les murs latéraux à l'intérieur du clocher actuel, encore utilisées aujourd'hui comme bénitiers (fig. 24 et 25).

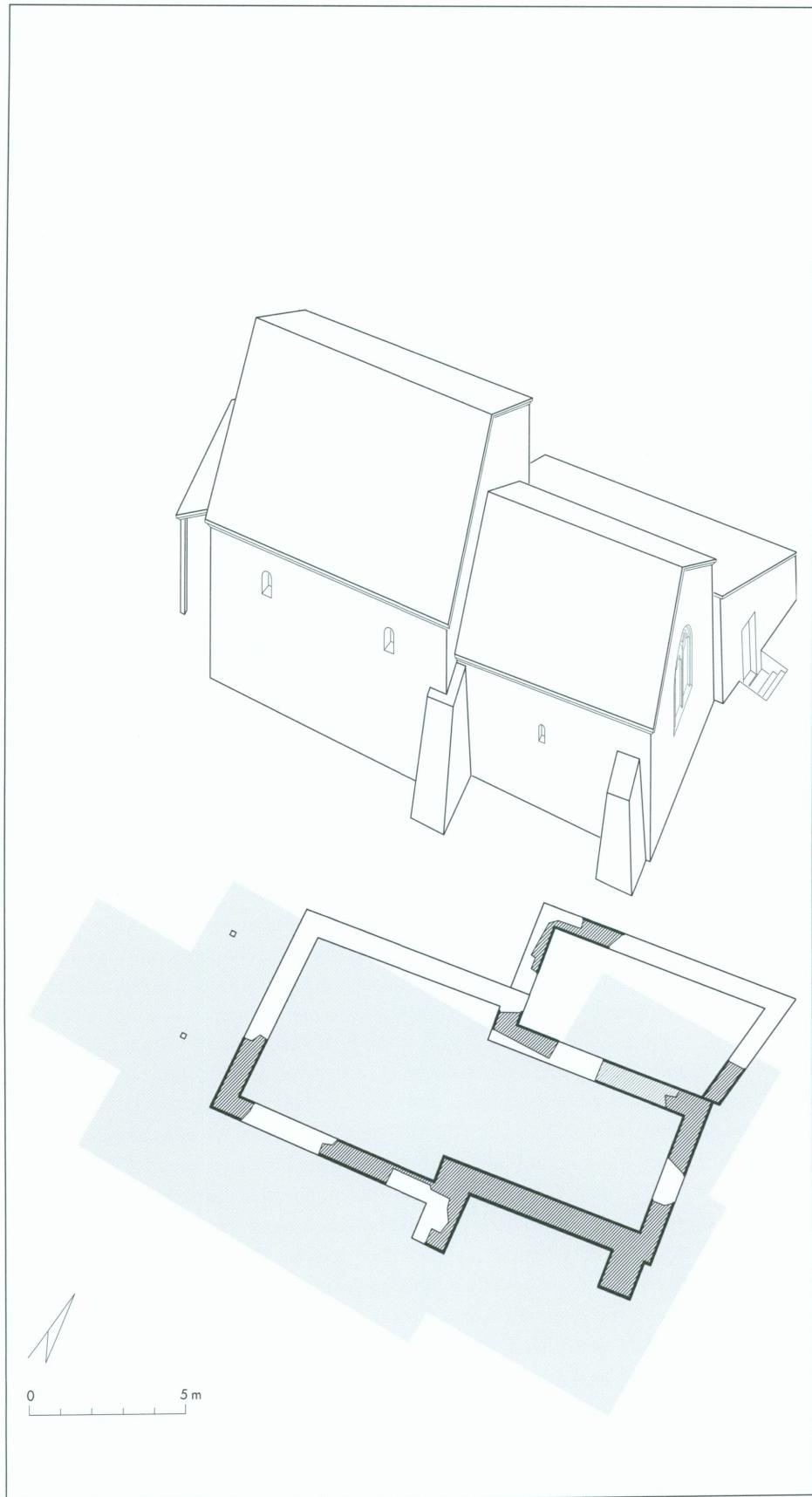
52. AEG, Évêché, Ad1, f° 84 v°

53. ADHS, 1 G 98, f° 100 v°

54. BINZ 1995, p. 153

55. AEG, Évêché, Ad2, f° 156 v°

56. BINZ 1995, p. 153



26. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au XV<sup>e</sup> siècle

À la fin du procès-verbal de cette même visite, le texte révèle une situation amusante qui met en évidence quelques habitudes locales que l'évêque ne devrait pas apprécier mais qu'il tolère finalement sous certaines conditions. En effet, il est consigné que le prélat constate la présence d'une cave privée qui jouxte directement le corps de l'église, appartenant à un certain Jean Lance. Cette situation portant atteinte à la dignité de la fonction religieuse de l'édifice, l'évêque enjoint son propriétaire de la détruire d'ici la fête de la Saint-Jean, c'est-à-dire dans un délai de quatre mois, et de payer une amende de dix livres, somme considérable pour l'époque. La totalité de ce texte est ensuite biffée, puis remplacée par un autre paragraphe rédigé au-dessous stipulant que l'évêque, après avoir entendu le curé ainsi que quelques paroissiens dignes de foi, autorise finalement le maintien de cette construction à la condition que Jean Lance paie une rente annuelle de six deniers, ce qui apparaît dérisoire en regard de l'amende exigée dans un premier temps. On imagine aisément les palabres qui amenèrent l'évêque à changer son point de vue et Dieu seul sait quelles tractations furent nécessaires pour aboutir à ce résultat !

Les vestiges de cette cave furent retrouvés lors de la fouille menée sous la sacristie actuelle ainsi qu'à l'extérieur et au nord de celle-ci. C'est donc entre 1443 et 1471, dates des deux visites évoquées ci-dessus, que cette construction de près de huit mètres de longueur sur 3,50 mètres de largeur fut adossée contre le mur nord du chœur de l'église médiévale (fig. 26). Un segment des fondations du mur oriental de la cave est conservé; cette maçonnerie, d'une épaisseur de nonante centimètres, se pose contre l'angle nord-est du chœur, dans le prolongement du mur de chevet, mais selon un axe sensiblement différent. L'angle nord-ouest de la cave a également été retrouvé, fondé un peu plus haut que le mur oriental à cause de la déclivité du terrain; il est de facture légèrement différente. Les deux premières assises sont constituées d'un seul parement de boulets posé directement contre terre. C'est uniquement à partir de la troisième assise que l'on appareille un mur complet dont la largeur est de soixante centimètres. Le sol de la cave est constitué d'une chape d'argile dont le niveau se trouve environ 1,5 mètre plus bas que le niveau de marche à l'extérieur de cette construction. Un puits perdu, comblé de galets, a été retrouvé sous la chape d'argile, dans l'angle sud-ouest de la cave. Il est relié à une canalisation, ou plus exactement à un drain réalisé à l'aide de pierres sèches et doté par endroits d'une couverture de petites dalles. Ce conduit permet l'évacuation vers l'est du trop-plein provenant du puits perdu sans doute destiné à recueillir les eaux d'un évier. Un tel système hydraulique daté du XVI<sup>e</sup> siècle a déjà été mis en évidence dans le sous-sol de la maison de La Tour, actuelle mairie de la commune de Meinier, localisée à l'entrée du village<sup>57</sup>.

Aucun objet n'a été retrouvé dans le comblement de cette cave, hormis une monnaie découverte dans le puits perdu. Frappée par Charles I<sup>er</sup>, duc de Savoie, dans les ateliers monétaires de Cornavin placés aux portes de Genève, cette monnaie peut être datée entre 1482 et 1490. La cave a donc bien été utilisée après la visite de l'évêque en 1471 et était peut-être même surmontée d'un étage auquel on accédait de plain-pied. Si une telle construction profane peut paraître anachronique dans un contexte religieux, il est utile de rappeler que, au cours du Moyen Âge, les églises remplissaient aussi le rôle de réserve ou de stockage d'aliments pour les paroissiens, le statut religieux du lieu assurant la protection de ces biens. Les denrées étaient entreposées dans des coffres<sup>58</sup> ou parfois à l'intérieur de silos aménagés dans le sous-sol de l'église<sup>59</sup>.

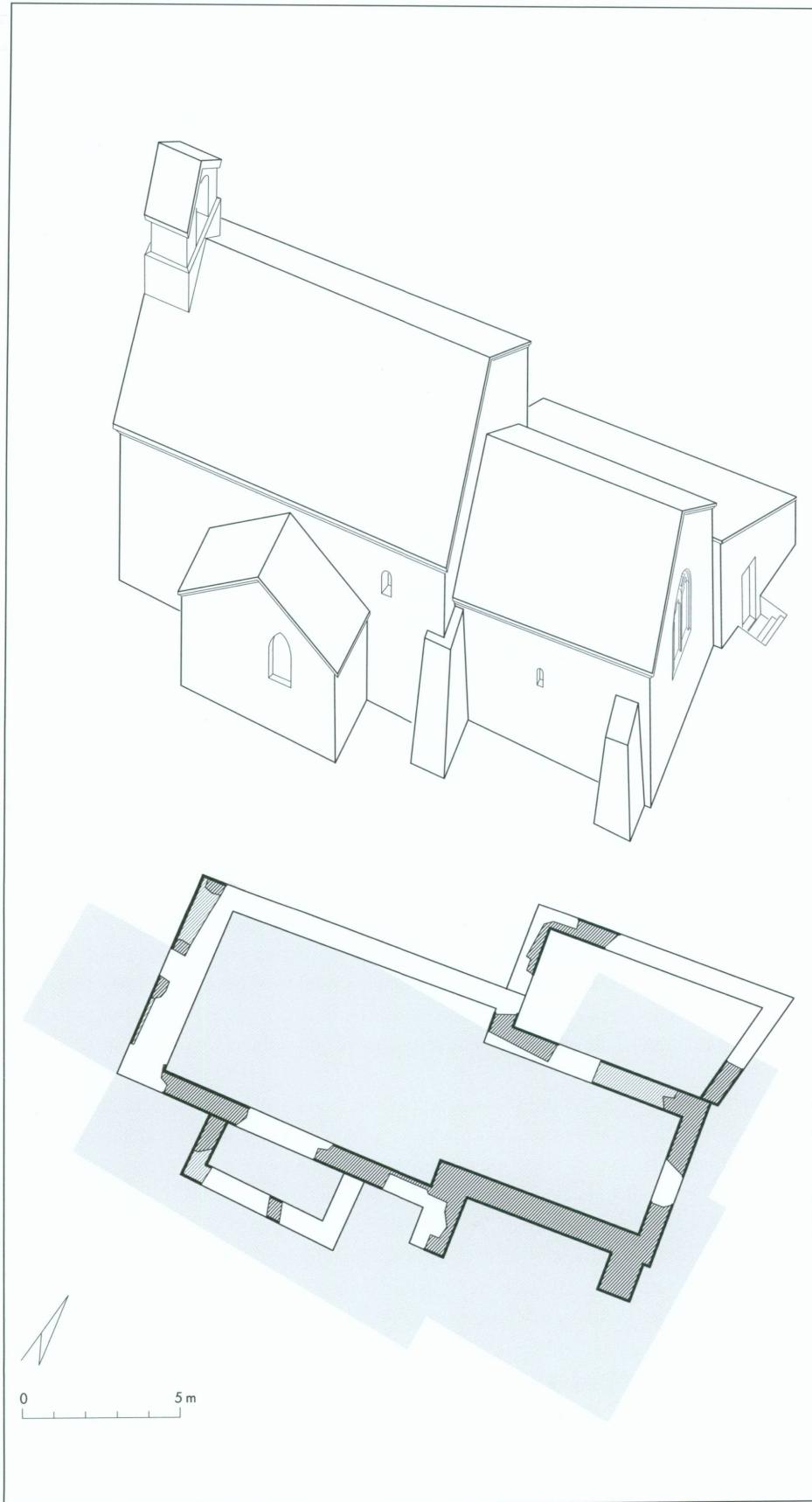
57. MONNOYEUR/TERRIER/HERMANÈS 1990, p. 30

58. PIGUET 2001, p. 237

59. TERRIER 2003, pp. 27-29

60. AEG, Évêché, Ad3, f° 73 v<sup>o</sup>

L'évêque visite une nouvelle fois l'église de Meinier le 3 juillet 1481<sup>60</sup>; c'est toujours le curé Jean Dunand qui officie dans la paroisse et réside sur place. Aucune information particulière n'est donnée sur l'église, excepté le fait que ce même curé a fondé une chapelle



27. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au XVI<sup>e</sup> siècle

sur le grand autel, mais on ne sait pas s'il s'agit d'une construction réelle ou de l'instauration d'une simple messe à célébrer sur ce grand autel.

#### L'église au XVI<sup>e</sup> siècle

Le seul procès-verbal de visite pastorale conservé pour le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup> est le compte rendu relatant le déplacement de l'évêque auxiliaire Pierre Farfein dans la paroissiale de Meinier le 18 juin 1518. L'église dépend encore du prieuré de Saint-Jean-hors-les-Murs de Genève et il est fait mention du curé Guy de Choulex qui est secondé par un vicaire du nom de Guillermus Chambet. On apprend que ce sont les héritiers de Jean Calabri qui sont les patrons d'une chapelle privée dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie. Cette fondation n'est pas consacrée et l'évêque enjoint de le faire dans les six mois sous peine de mesure de rétorsion administrative (fig. 27).

Les fondations de la façade occidentale, de l'angle sud-ouest et d'un segment du mur sud de cette chapelle ont été mises au jour lors des investigations archéologiques. Il s'agit d'une maçonnerie d'un peu plus de septante centimètres de largeur appareillée à l'aide de galets de petit module qui constituent des parements assez réguliers. La construction offre un espace intérieur d'une largeur de quatre mètres pour une profondeur légèrement inférieure à 1,8 mètre ; une grande arcade percée dans le mur sud de l'église devait assurer l'accès à cette fondation privée depuis la nef. Bien que l'on ne possède aucune indication sur l'élévation de cette chapelle, la puissance de ses fondations permettrait de restituer une voûte en simple berceau recouverte d'une toiture à deux pans<sup>62</sup>. Les chapelles privées servaient avant tout à abriter les sépultures des familles fondatrices et celles de leurs descendants ; elles étaient dotées de revenus suffisants afin de payer un prêtre qui aurait la charge de célébrer les offices pour le repos de l'âme du fondateur et des membres de sa famille dont les corps sont inhumés au pied de l'autel<sup>63</sup>. Malheureusement, les tombes contemporaines de la chapelle ont toutes été détruites par les inhumations profondes réalisées au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la partie sud de la nef de l'église actuelle.

La guerre d'indépendance de Genève contre le duc de Savoie, l'évêque et leurs partisans prit une tournure tragique pour la cité durant les années 1533 à 1536. Ce conflit eut de graves répercussions dans les campagnes, notamment dans la région de Meinier qui fut dévastée et pillée à plusieurs reprises au cours de ces événements<sup>64</sup>. En août 1536, peu après l'adoption de la Réforme par le Conseil Général de Genève, la paroisse de Meinier fut laissée aux mains des Bernois qui établirent donc le culte protestant dans la petite église, alors réunie avec celle de Choulex, où le nouveau pasteur installa sa résidence. C'est un peu moins de trente ans plus tard que ces terres furent restituées au duc de Savoie par la signature du traité de Lausanne de 1564 qui stipulait, parmi d'autres obligations, le maintien de l'exercice du culte protestant là où il avait été instauré. Cette clause fut sans doute observée puisque M<sup>gr</sup> de Granier nous apprend que les églises paroissiales du baillage de Gaillard et Ternier, dont fait partie l'église de Meinier, ne furent «réconciliées» avec le catholicisme que vers la fin de l'année 1601. Toutefois, il faudra attendre l'acte de consécration d'un autel fait par l'évêque François de Sales (1567-1622) dans l'église de Meinier – acte daté du 11 octobre 1611 – pour obtenir une preuve concrète du rétablissement de la religion catholique romaine dans la paroisse. Si une partie de la population s'était ralliée à Rome, toute une autre frange d'habitants restait cependant fidèle à la Réforme, notamment celle logée sur les «terres de Chapitre» comme au Carre, à Compois ou encore à Corsinge.

61. AEG, Évêché, Ad4, f° 403 v°

62. Pour des exemples de chapelles peu profondes de ce type, voir BROILLET/SCHÄTTI 2001, pp. 122-123

63. BINZ 1973, pp. 415-416

64. BERTRAND 1972, pp. 11-14

28. La puissante fondation visible au bas de la photographie correspond à l agrandissement de la nef réalisé vers la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle.



La présence d'une fondation prolongeant le mur sud de la nef vers l'ouest indique que la façade principale de l'église a été déplacée de trois mètres dans cette direction. Cet agrandissement intervient après l'édification de la chapelle de la Vierge, le nouveau soubassement venant se poser en partie contre celui préexistant de la fondation privée (fig. 28). Les éléments de maçonnerie ainsi que de la tranchée de construction, épargnés par le chantier d'édification de l'église actuelle, permettent de restituer une largeur de 1,3 mètre pour les fondations de la nouvelle façade de l'église médiévale. Cette robustesse est peut-être due à la présence d'un clocher-peigne couronnant ce mur-pignon. Une telle intervention, destinée à obtenir une nef plus spacieuse, est sans doute à mettre en relation avec l'augmentation de la population observée entre les visites de 1481 et 1518. C'est donc vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle, en tout cas avant l'adoption de la Réforme qui verra un regroupement des paroisses pour des raisons économiques, qu'il faut situer cette importante transformation architecturale.

#### L'église au XVII<sup>e</sup> siècle

Le XVII<sup>e</sup> siècle est également riche en procès-verbaux de visites pastorales. Ainsi, lors du passage de l'évêque Jean François de Sales (1578-1635) le 16 juillet 1631<sup>65</sup>, le prélat ne donne pas d'indication particulière relative à l'église, mais il rappelle toutefois une règle intéressante qui consistait à bien départager les responsabilités financières attachées à l'édifice religieux. Selon ces prescriptions, l'entretien du chœur serait à la charge du curé alors que les frais découlant de travaux effectués dans la nef seraient imputés aux paroissiens. Dans la réalité, ce sont le plus souvent les paroissiens qui assurent l'intégralité du

65. ADHS, 1 G 109, f° 73

financement des interventions effectuées sur l'église. Ainsi, lors de la visite du 23 juin 1693<sup>66</sup>, l'évêque Jean d'Arenthon d'Alex enjoint aux paroissiens de faire réparer la voûte du chœur et de construire une sacristie contiguë à celui-ci. Cette lourde charge pouvait devenir un véritable fardeau économique pour la communauté des fidèles qui s'acquittaient de cette tâche en prenant part à des corvées collectives ou en payant un impôt spécifique<sup>67</sup>.

Le 11 octobre 1663, l'évêque Jean d'Arenthon d'Alex impose aux paroissiens de bien clore le cimetière<sup>68</sup>. Cette demande sera fréquente à partir de la Contre-Réforme, la hiérarchie cléricale s'efforçant de sacrifier l'espace d'inhumation en veillant à strictement délimiter ce lieu afin de le soustraire à tout usage profane. Les évêques n'auront de cesse de réitérer au cours de leurs visites pastorales l'obligation de clore le cimetière, d'empêcher les animaux d'y pénétrer, d'y interdire la tenue des assemblées communales, la vente de marchandises ou encore la danse lors des vagues annuelles. Ces contraintes n'alliaient pas de soi pour une population rurale qui avait pris l'habitude de se rassembler dans le cimetière, seul espace public en l'absence de place de village. De plus, une certaine familiarité s'était instaurée entre le monde des vivants et celui des morts, bannissant ainsi la notion d'irrespect que le clergé désirait associer à l'usage profane de cette terre bénite<sup>69</sup>. À Meinier, l'extension du cimetière n'est pas bien définie, mais il semble que celui-ci s'organisait tout autour de l'église.

Au cours de cette même visite, il est fait mention de la chapelle de l'Annonciation de Notre-Dame située à main droite en entrant par la grande porte. Cette chapelle est désormais à la présentation de Jacques Loës, seigneur de Bonnevaux, du Crest et de Merlinge, en sa qualité d'héritier de sire noble seigneur Jacques Loës, seigneur de Merlinge, son oncle, qui en est le fondateur par un testament reçu en l'année 1631. Il est demandé au seigneur Loës de faire homologuer et enregistrer au greffe de l'évêché l'acte de fondation de 1631, puis de faire ériger un autel et meubler décentement la chapelle dans l'année. Il est intéressant de noter que cette fondation est passée des mains de la famille Calabri à celles de la famille Loës entre la visite de 1518 et l'acte de fondation de 1631. Ce transfert s'explique, dans ce cas, par le fait que la famille Calabri a adopté le protestantisme et a donc délaissé cette chapelle quand l'église de Meinier a été rendue au catholicisme.

Une nouvelle chapelle dédiée à saint Sébastien, localisée à main droite en entrant dans le chœur, est citée pour la première fois dans le procès-verbal de la visite du 11 octobre 1663. Saint Sébastien, sous la protection duquel la chapelle a été placée, est un saint très populaire dans les campagnes, et nombreuses sont les fondations l'ayant choisi comme patron<sup>70</sup>. Transpercé de flèches, il fut martyrisé en 288 sous l'empereur Dioclétien. Il devint par la suite le saint protecteur contre la peste puis, quand ce fléau eut disparu, ses vertus s'étendirent aux épidémies diverses qui s'abattaient sur les populations, ainsi qu'aux maladies frappant le bétail. Cette chapelle est à la présentation des «nobles Scipion et François de Seyssel» qui doivent dresser un acte de fondation, l'enregistrer et l'homologuer. Ils sont aussi priés de couvrir le bâtiment et de le meubler dans les six mois. Les vestiges des sou-basements de cette chapelle permettent de restituer le plan d'une petite construction venant s'adosser à la façade sud de l'église et se posant contre le mur oriental de la chapelle de la Vierge. Ses dimensions intérieures sont de quatre mètres de largeur pour à peine 1,80 mètre de profondeur. Ce modeste bâtiment présente le même plan que celui de la chapelle de la Vierge, mais la faiblesse de ses fondations laisse supposer qu'il était recouvert d'une simple charpente soutenant un toit à un seul pan. Cette nouvelle chapelle étant placée contre l'épaulement du chœur, il fut sans doute nécessaire de réduire considérablement l'emprise du contrefort existant afin d'en libérer l'espace intérieur (fig. 29).

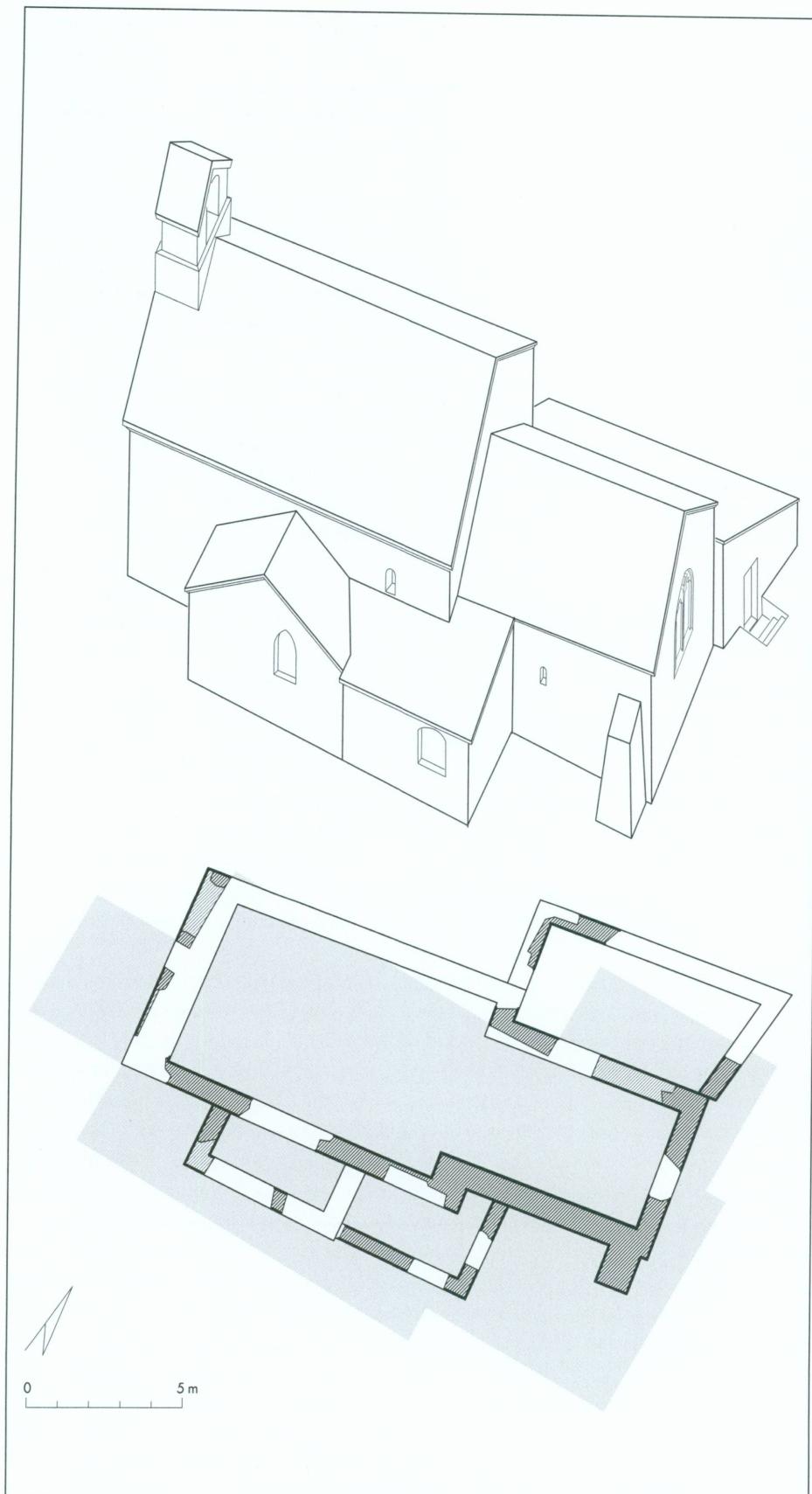
66. ADHS, 1 G 121, f° 36

67. BINZ 1995, pp. 156-157

68. ADHS, 1 G 114, f° 54

69. DEVOS 1979, p. 487

70. DEVOS 1979, p. 505



29. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au XVII<sup>e</sup> siècle

Une nouvelle visite est effectuée par l'évêque Jean d'Arenthon d'Alex le 13 juillet 1679<sup>71</sup> qui trouve l'église dans un état propre et décent. Il exige à nouveau la réparation de la clôture du cimetière afin que les animaux ne viennent pas le profaner. La chapelle de l'Annonciation de Notre-Dame semble avoir été homologuée, mais elle n'est pas encore meublée décemment et l'autel semble manquer; en revanche, la chapelle Saint-Sébastien ne l'est pas encore, et son état laisse toujours à désirer.

Le même évêque se rend à Meinier plus de huit ans plus tard, le 13 septembre 1687<sup>72</sup>, et constate toujours l'existence des mêmes manquements concernant les chapelles privées. Celle de saint Sébastien lui paraît comme abandonnée et il fixe un ultimatum dans la huitaine pour son homologation, sinon il retirera le droit de patronage à la famille de Seyssel pour l'octroyer à une autre personne qui se rendra à ses injonctions. Il demande encore qu'on édifie une sacristie dans l'année et qu'on aménage une crédence à côté de l'autel – il s'agit en fait d'une armoire –, afin de tenir les «ornements». Le procès-verbal nous apprend que c'est au curé que revient la charge de tenir les petites écoles pour l'éducation et l'instruction des enfants de la paroisse; il a également l'obligation d'organiser un «catéchisme par interrogation» tous les dimanches.

Jean d'Arenthon d'Alex visite une dernière fois l'église le 23 juin 1693<sup>73</sup> et c'est aux paroisiens qu'il s'adresse pour la prise en charge de la restauration de la voûte du chœur, la construction d'une sacristie ainsi que la réparation de la clôture du cimetière. À la lecture de ces revendications répétées au fil des années, qui ne semblent pas avoir provoqué les effets escomptés, on a l'impression que les moyens de pression de l'évêque auprès de la population rurale étaient, somme toute, assez limités. Ce sentiment se vérifie encore à propos des deux chapelles qui font toujours l'objet des mêmes remarques, réitérées depuis bientôt trente ans sans aucun résultat. Dans le cas de la chapelle de l'Annonciation de Notre-Dame, l'évêque va jusqu'à demander au recteur de célébrer le service de la chapelle sur le maître-autel, tant l'état de cette fondation laisse à désirer.

#### L'église au début du XVIII<sup>e</sup> siècle

C'est l'évêque Michel Gabriel Rossillion de Bernex qui nous apprend l'existence d'une sacristie en la mentionnant lors de sa visite du 2 septembre 1720<sup>74</sup>. Répondant aux injonctions de son prédécesseur, cette construction fut donc édifiée entre les années 1693 et 1720, au sud du chœur, dans le prolongement de la chapelle Saint-Sébastien et selon un plan carré dont l'intérieur fait quatre mètres de côté. Son mur oriental a été repéré par ses sou-bassemens qui viennent s'appuyer sur le contrefort placé dans l'angle sud-est du chœur. Quant à sa façade sud, elle peut être restituée exactement à l'emplacement des fondations du chœur actuel qui l'ont entièrement détruite. Plus aucune remarque n'est avancée sur les deux chapelles qui semblent convenablement dotées, le prélat demandant simplement à leurs patrons de les maintenir en bon état (fig. 30).

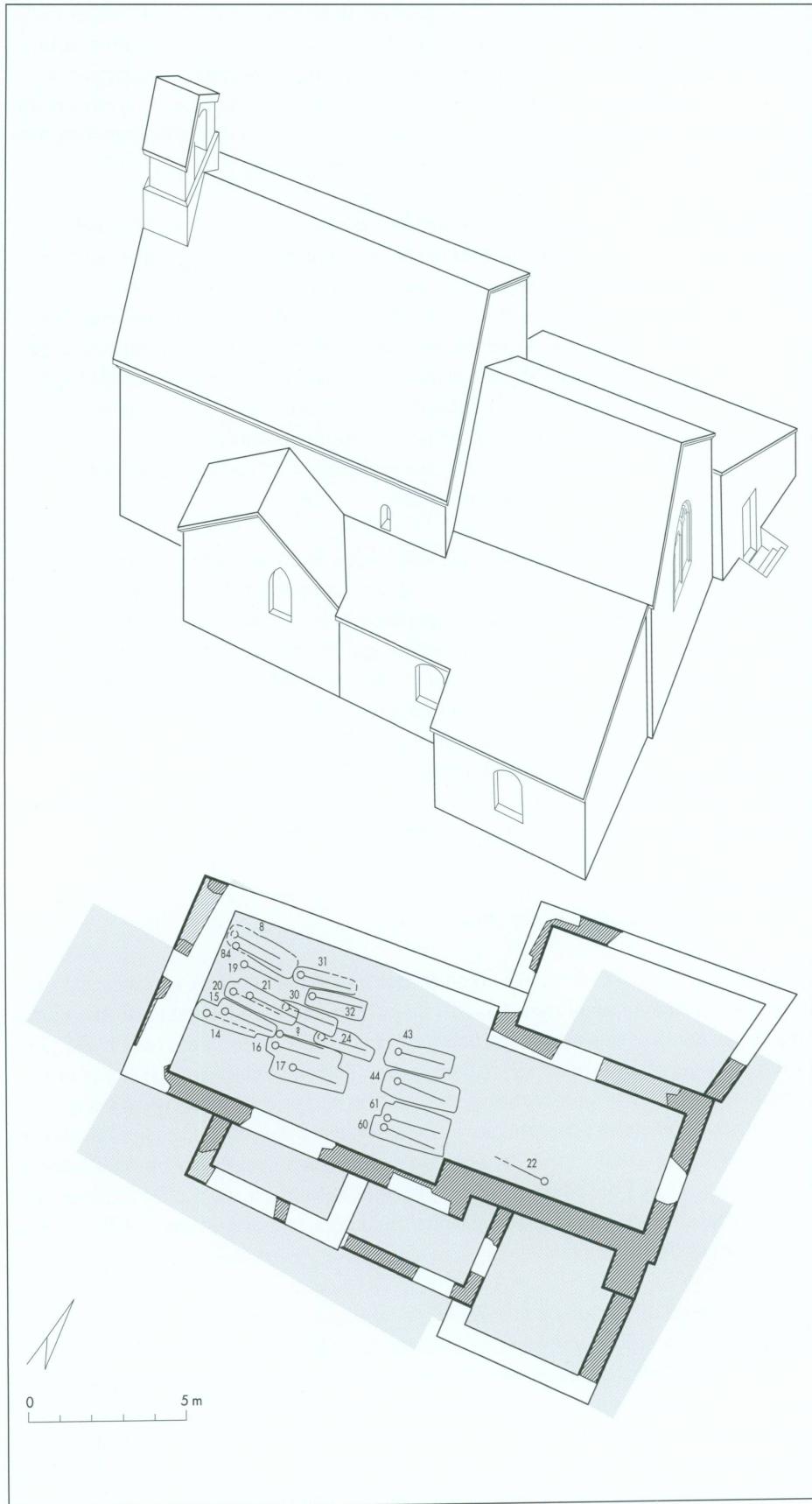
Aucune monnaie du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle n'a été découverte lors de la fouille des nombreuses fosses de tombes ensevelies à l'intérieur de l'édifice; les pièces les plus anciennes remontent au XV<sup>e</sup> siècle. Ce constat traduit sans doute le fait que l'on a recommencé à inhumer au sein de l'église vers la fin du Moyen Âge. Les perturbations du sous-sol par les profondes fosses des sépultures récentes rendent délicate toute tentative de datation précise de celles qui sont conservées (fig. 31). Dès lors, on a réuni sur le plan schématique de l'église au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 30) toutes les tombes retrouvées dans la nef. Parmi

71. ADHS, 1 G 119, f° 176

72. ADHS, 1 G 120, f° 350

73. ADHS, 1 G 121, f° 36

74. ADHS, 1 G 124, f° 293



30. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église au début du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la situation des sépultures datées majoritairement du XVII<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle



31. Vue générale des fouilles à l'intérieur de l'église actuelle avec les nombreuses sépultures découvertes

ces dernières, certaines peuvent remonter à la fin du Moyen Âge mais la majorité d'entre elles appartiennent au XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

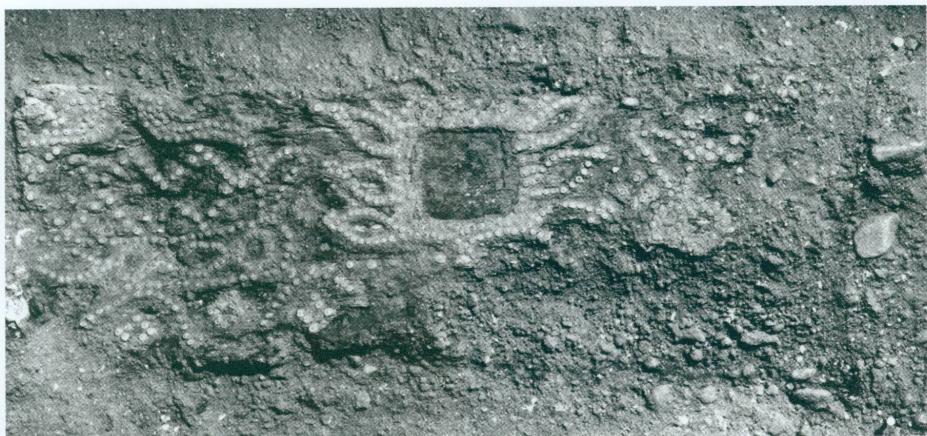
Les registres paroissiaux conservés dans les fonds d'archives<sup>75</sup> mentionnent une grande majorité des ensevelissements réalisés dans l'église et au sein du cimetière pour la période allant d'octobre 1644 à avril 1776, avec toutefois certaines lacunes. Pour la paroissiale dont il est question ici, c'est-à-dire avant sa reconstruction en 1732, ces sources permettent d'avancer que huit femmes, douze hommes et huit enfants, appartenant essentiellement à la noblesse locale, ont été inhumés à l'intérieur de l'édifice. On note également un ecclésiastique et plusieurs personnes pour lesquelles les critères de sélection ne sont pas clairement identifiés.

La famille Dadaz, possédant la seigneurie de Corsinge, apparaît largement au travers de ces registres : trois adultes et six enfants issus de cette lignée sont ensevelis dans l'église. La mention de l'enterrement, le 5 juillet 1696, d'« Alexandre Dadaz, sgr de Corsinge, 75 ans, inhumé dans l'église en leur place proche du chœur », fournit une indication sur l'emplacement réservé à cette famille. À cela s'ajoute la découverte d'un petit cercueil décoré contenant un nouveau-né, placé contre l'épaulement sud du chœur au-dessus d'autres tombes d'enfants. Une monnaie datée de 1722 a été mise au jour à côté de son couvercle. Parmi les six enfants de la famille Dadaz à avoir été ensevelis dans l'église, le dernier est un certain Claude, mort à l'âge de trois jours et inhumé le 26 septembre 1722, auquel on peut

75. AEG, E.C. Meinier 1 et fonds d'archives conservé dans la cure catholique de Meinier

32. Couvercle de cercueil recouvert de cuir et décoré à l'aide de petits clous en bronze correspondant à la sépulture de Claude Dadaz, nouveau-né inhumé le 26 septembre 1722

33. Tombe 43 avec un dépôt de tasse vernisée placée à l'extérieur du cercueil ; ce récipient contenait sans doute de l'eau bénite ou de l'encens destiné à purifier le lieu de sépulture.





34. Tasse vernissée découverte dans une sépulture de la fin du XVII<sup>e</sup> ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle

donc aisément attribuer le petit cercueil décoré<sup>76</sup> (fig. 32). Les sépultures de trois adultes (T 45, T 60 et T 61) sont encore conservées sous ce groupe d'enfants et une monnaie frappée en 1687 (M 41) a été découverte sous la tombe 45, contre la jambe de la tombe 61. Ces indices laissent présumer qu'Antoine et Alexandre Dadaz, respectivement décédés en 1688 et 1696, devraient figurer parmi ces trois sépultures.

Les autres sépultures dégagées dans la nef ne peuvent pas être identifiées. On se contentera de relever une coutume intéressante mise en évidence dans certaines d'entre elles : il s'agit du dépôt d'une tasse vernissée placée à l'extérieur du cercueil, dans la fosse d'inhumation. Bien que seulement deux récipients fussent retrouvés en place (T 17 et T 43 [fig. 33]), la découverte de nombreux fragments de céramique identique dispersés dans plusieurs fosses de tombes indique que d'autres sépultures avaient fait l'objet d'un tel dépôt. Ces tasses contenaient de l'eau bénite ou de l'encens et leur présence était destinée à purifier le lieu de sépulture (fig. 34). Rares sont les exemples similaires mis en évidence sur le territoire genevois malgré la grande quantité de tombes étudiées dans les églises déjà fouillées<sup>77</sup>. À Meinier, il semble que l'on soit en présence d'une famille qui tenait cette tradition de ses origines et l'a perpétuée en venant s'installer dans la paroisse. On mentionnera encore l'ensevelissement d'un curé dans le chœur (T 22), dont la tête est placée à l'est, le regard tourné vers les fidèles réunis dans la nef et dont l'ecclésiastique a charge d'âme.

Il faut rappeler que la majorité des défunt sont enterrés dans le cimetière. Les diverses mentions des registres paroissiaux – «à côté du chœur de la part du levant», «cimetière côté vent», «cimetière côté bise» – indiquent bien que ce dernier se développait tout autour de l'église. Plusieurs emplacements définis comme «place des étrangers», «lieu des adventuriers», «dans leur place» ou encore «proche de la croix», montrent que le cimetière était organisé en différentes zones attribuées à certaines catégories de la population.

76. Voir ci-après l'article d'Isabelle Plan (pp. 285-292, part. pp. 290-291 et fig. 6)

77. BUIJARD 1990, p. 52; TERRIER 1991, p. 101



35. Vue extérieure de l'église actuelle avec sa sacristie (printemps 2004)

#### L'église actuelle édifiée en 1732

Les sources d'archives révèlent qu'un chantier de reconstruction de l'église se prépare dans le courant de l'année 1731, le nouvel édifice ainsi que la sacristie devant être terminés en octobre 1732<sup>78</sup>. À cette occasion, on rasa la totalité des bâtiments antérieurs pour ériger une église de plus vastes proportions présentant une nef rectangulaire terminée à l'est par un chœur plus étroit à chevet plat. L'adjonction d'un puissant clocher-porche devant la

78. MONNOYEUR/TERRIER/HERMANÈS 1990, p. 8

façade occidentale confère un caractère monumental à cet ensemble architectural, lequel correspond en fait à l'édifice actuel, dont l'implantation diffère sensiblement de celle des églises antérieures. Les anciennes chapelles privées ne furent pas réédifiées ; quant à la sacristie, sa réalisation semble avoir été différée, puisque nous apprenons qu'un devis estimatif pour son érection à côté du chœur est établi en 1766<sup>79</sup> (fig. 35). Ces travaux permettent d'augmenter considérablement la capacité d'accueil de l'église qui devait faire face à une forte croissance de la population paroissiale liée à la prospérité économique et à l'essor démographique de Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. Le procès-verbal de la visite effectuée par M<sup>gr</sup> Jean-Pierre Biord le 16 juin 1768<sup>81</sup> mentionne l'existence de soixante-deux foyers correspondant à trois cent soixante-huit âmes.

À l'intérieur du clocher-porche<sup>82</sup>, le bénitier actuellement visible dans le mur nord (fig. 24) est une ancienne cuve baptismale qui, à l'origine, présentait des faces taillées lui conférant une forme hélicoïdale ; les arêtes qui déterminaient les pans furent bouchardées ultérieurement. Un aménagement identique est visible en face, dans le mur sud. Dans ce cas, les fonts baptismaux utilisés comme bénitier conservent encore leur base (fig. 25). Toutefois, l'usure de la pierre est telle qu'il est délicat de restituer la forme initiale de cet ensemble monolithique. Ce type de fonts baptismaux est bien connu dans la région où des exemples semblables, que l'on date généralement du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle, sont encore conservés à Corsier, Hermance ou Collonge<sup>83</sup>.

On accède à la nef par une porte en tiers-point (fig. 36) dont les moulurations de l'encaadrement en molasse ainsi que l'inscription en partie bûchée de la clef de voûte indiquent que l'on est en présence d'éléments architecturaux récupérés sur l'édifice médiéval antérieur, cette particularité étant également mentionnée dans les sources d'archives<sup>84</sup>. Le type de cette ouverture associée au caractère de l'inscription<sup>85</sup> qui est homogène avec la clef de l'arc fournit une datation vers la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui permettrait de rattacher ces éléments au chantier de reconstruction de la façade à l'occasion de l'agrandissement de l'église qui intervint au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Une fois à l'intérieur de l'église, le regard est attiré par le retable baroque disposé au fond du chœur et dont la construction semble remonter aux environs de 1780<sup>86</sup> (fig. 37). Ce témoignage artistique unique pour le territoire du canton de Genève visait à magnifier le tabernacle renfermant les espèces eucharistiques. Par la présence d'une telle œuvre, encore préservée de nos jours, la hiérarchie ecclésiastique marque de manière très forte sa volonté de revaloriser la notion de message par l'intermédiaire de l'image dans le contexte bien spécifique de la Réforme catholique.

79. BERTRAND 1972, p. 33

80. DUFOUR 2001, pp. 88-89

81. ADHS, 1 G 130, f° 205

82. Pour une description complète de l'église actuelle et de son mobilier liturgique, voir l'étude présentée par Pierre Monnoyeur dans MONNOYEUR/TERRIER/HERMANÈS 1990, pp. 8-23

83. BONNET *et alii* 1972, pp. 180-183

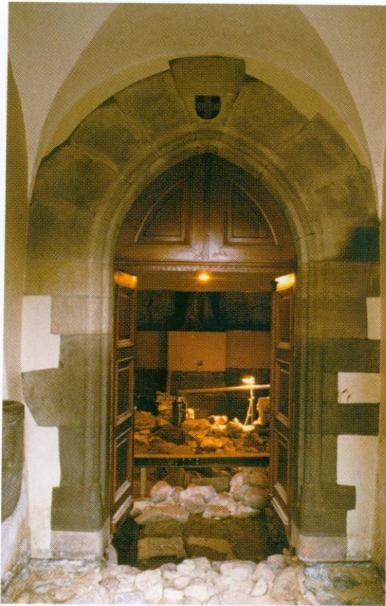
84. AEG, Tabellion, vol. 36, f° 187 et 188

85. Nous remercions Nicolas Schätti de ses précieux conseils. Un exemple proche daté de 1533 est présenté dans DEONNA 1930, p. 82.

86. MONNOYEUR/TERRIER/HERMANÈS 1990, p. 13

Les sépultures attribuées à cette nouvelle église se regroupent exclusivement dans la partie sud de la nef (fig. 38 et 39). Elles sont au nombre de douze sur le plan schématique que l'on propose au lecteur mais, parmi ces dernières, certaines pourraient être plus anciennes et avoir été ensevelies dans les chapelles attenant à l'église antérieure, à l'image des tombes 2 et 40 dont l'orientation diffère légèrement. Les registres paroissiaux ne mentionnent que six ensevelissements dans l'église pour la période comprise entre les années 1732 et 1776 mais des inhumations ont encore pu être faites jusqu'en 1792, date à laquelle les troupes françaises envahirent la Savoie. Parmi les personnes citées, on retrouve deux membres de la famille Dadaz qui ont sans doute été déposés dans la même situation que celle relevée pour l'église précédente, c'est-à-dire près du chœur et contre son épaulement sud ; il s'agirait alors des tombes 39 et 41.

D'autres membres de l'aristocratie locale figurent également dans la liste des défunt. Louis Amédée de Loës, baron de la Bastie, seigneur de Meinier, est enterré le 8 juin 1753



36. Vue du chantier archéologique prise depuis l'intérieur du clocher actuel avec la porte et son encadrement de molasse récupéré sur l'église médiévale antérieure

37. Vue intérieure de l'église actuelle avec son retable baroque dont la construction semble remonter aux environs de 1780.



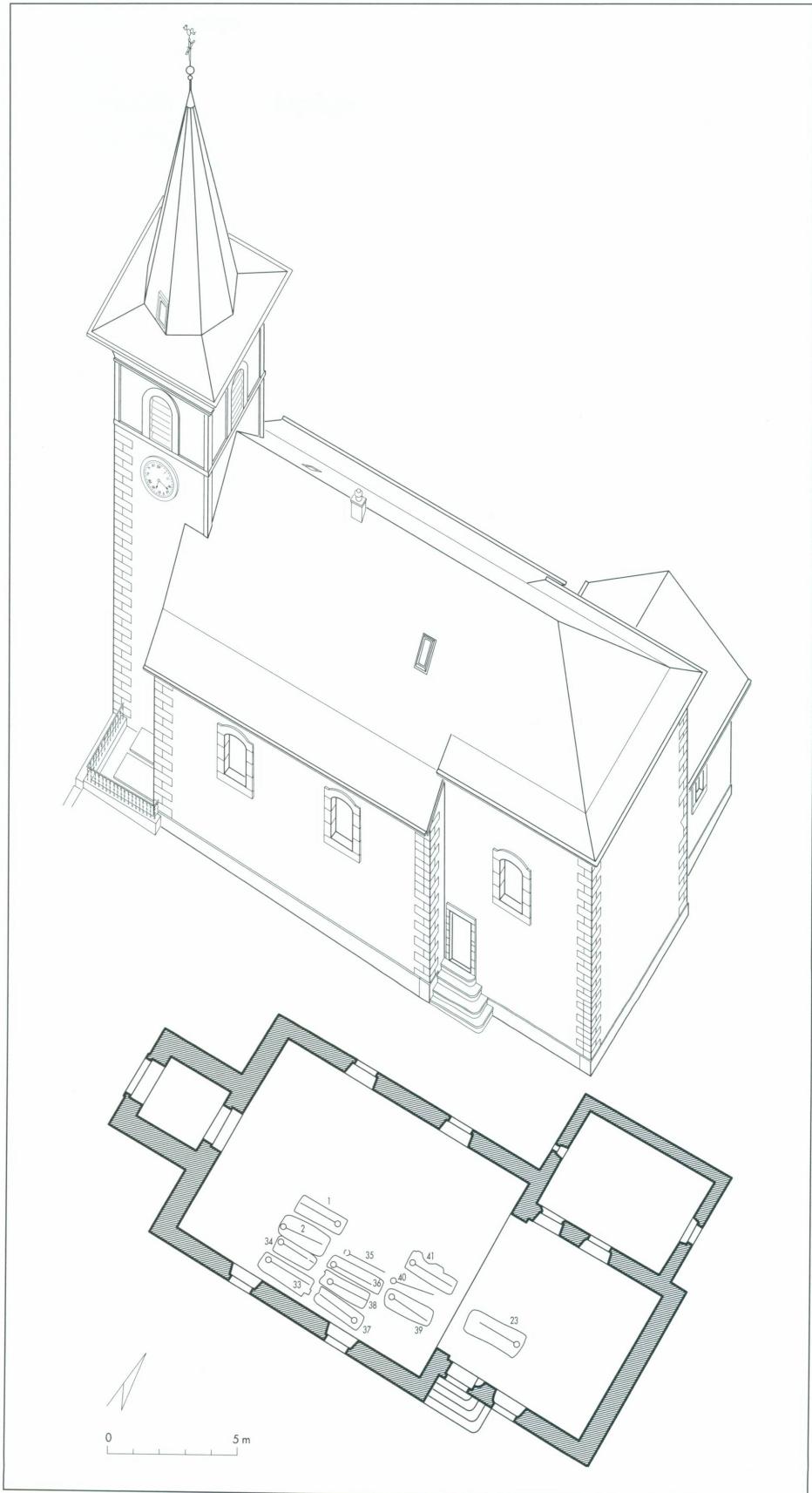
dans l'église «en la place de ses ancêtres». Il en va de même pour Louis Gaspard Philippe Antoine de Loës, mort le 31 octobre de la même année. En fait, il s'agit certainement de l'emplacement correspondant à l'emprise de leur ancienne chapelle Notre-Dame qui a été intégrée dans la nouvelle église. C'est dans cette chapelle que fut enterrée le 24 août 1721 Gabrielle Louise de Regecourt, femme de Louis Amédée de Loës, seigneur de Meinier. Deux jours plus tard, cette dernière fut rejointe par sa fille, âgée de trois jours, et dont la venue au monde avait sans doute provoqué la mort de la mère.

La tombe 23 située dans le chœur est celle du curé Jean-Claude Dubois enseveli le 17 janvier 1776, la tête tournée vers l'ouest, en direction de ses paroissiens. Les sépultures 1 et 37 localisées dans la nef correspondent aussi à des ecclésiastiques si l'on tient compte de leur orientation particulière.

#### Conclusion

Parvenu à la fin de cette étude, il convient de rappeler que l'intérêt majeur du site de Meinier provient de la continuité de l'occupation des lieux depuis une époque bien antérieure à la christianisation de l'Empire. Cette particularité, si elle a le mérite d'insérer l'histoire de l'église de Meinier dans une longue perspective, est entachée d'un corollaire déplaisant. En effet, chaque nouvelle intervention humaine réalisée sur le site – aménagement de tombes, pose de fondations – entraîne nécessairement des dégâts à l'encontre des vestiges précédents et la disparition d'une partie de ces derniers. Ainsi, plus on s'approche de la période actuelle et mieux les vestiges sont conservés, à l'image des ultimes sépultures réalisées dans l'église. Par contre, plus les traces sont anciennes et plus elles seront ténues car perturbées par les interventions plus récentes (fig. 40).

Un moyen de pallier cette difficulté consiste en la mise en place d'un cadre de référence au sein duquel les données peuvent être comparées tout en s'enrichissant mutuellement. Ainsi, telle phase de développement, bien conservée sur un site, servira de référence pour



38. Reconstitution en plan et en axonométrie de l'église actuelle édifiée en 1732 avec les sépultures du XVIII<sup>e</sup> siècle

39. Vue générale des fouilles dans la partie sud de la nef actuelle, sur l'emplacement des sépultures inhumées dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle



l'interprétation d'un autre site où cette même phase est mal représentée. Dans cet esprit, la multiplication des fouilles d'églises à Genève a débouché sur la constitution d'un véritable laboratoire où les expériences peuvent être renouvelées en fonction des nouveaux questionnements. Par ailleurs, l'évolution des sciences associées apporte des réponses toujours plus précises aux interrogations des archéologues qui bénéficient de ces progrès. Parmi ces disciplines, l'histoire qui aborde les sources d'archives fait office de partenaire privilégié, plus particulièrement pour les périodes tardives (fig. 41).



40. Les vestiges les plus anciens visibles en haut et en bas de la photographie sont ce qui reste après la destruction occasionnée par le creusement des sépultures tardives, dont les fosses d'inhumation apparaissent au centre du cliché.

41. Extrait du cadastre sarde levé en 1730 avec le plan schématique de l'église (n° 354) avant sa reconstruction de 1732



En guise de conclusion, on rappellera que les scénarios proposés ici doivent être considérés comme des hypothèses plausibles liées à l'état actuel de la recherche et susceptibles d'être modifiées à l'occasion de nouvelles découvertes. C'est au sein de cette véritable dynamique que l'on doit intégrer l'archéologie dont le mérite, au-delà du rêve qu'elle suscite, est celui d'offrir un cadre de réflexion utile pour aborder l'avenir de notre société.

## Bibliographie et abréviations

- ADHS  
AEG  
BERTRAND 1972  
BINZ 1973  
BINZ 1995  
BONNET 1970  
BONNET 1977  
BONNET 1994  
BONNET 1997  
BONNET *et alii* 1971  
BONNET *et alii* 1972  
BONNET/PRIVATI 2001.1  
BONNET/PRIVATI 2001.2  
BONNET/PRIVATI 2001.3  
BROILLET/SCHÄTTI 2001  
BUJARD 1990  
CHEVALIER 1995  
COLARDELLE 1983  
COLARDELLE 1995  
COLARDELLE 1996  
DEONNA 1930  
DEVOS 1979  
DUBUIS 1983  
DUBUIS/LUGON 1995  
DUFOUR 2001  
FRANCE-LANORD 1992  
JACOBSEN/SCHAEFER/SENNHAUSER 1991  
MONNOYEUR/TERRIER/HERMANÈS 1990  
PIGUET 2001  
PRIVATI 1983
- Annecy, Archives départementales de Haute-Savoie  
Genève, Archives d'État  
Pierre Bertrand, *Histoire du territoire de Meiniér*, Genève 1972  
Louis Binz, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le grand schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XLVI, Genève 1973  
Louis Binz, «Les bâtiments d'églises dans le diocèse de Genève vers 1400: "désolation" ou pas?», *Bibliothèque historique vaudoise*, 109, 1995, pp. 151-159  
Charles Bonnet, «Une tombe en relation avec le chantier de la deuxième église», *Genava*, n.s., XVIII/1, 1970, pp. 71-76  
Charles Bonnet, *Les Premiers Édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4°, tome VIII, Genève 1977  
Charles Bonnet, «Les églises rurales de la région de Genève · Origines, développement architectural et environnement», *Documents d'archéologie française*, 46, 1994, pp. 22-26  
Charles Bonnet (dir.), «Autour de l'église, fouilles archéologiques à Genève, 1966-1997», *Patrimoine et architecture*, 3, 1997, pp. 3-47  
Charles Bonnet, Marc-R. Sauter, G. Amberger, Hélène Kaufmann, «L'église du prieuré de Russin», *Genava*, n.s., XIX, 1971, pp. 5-109  
Charles Bonnet, Nicolas Dürr, Paul Rousset, Charles-Albert Baud, Hélène Kaufmann, «L'ancienne église de Collonge (Collonge-Bellerive, Genève)», *Genava*, n.s., XX, 1972, pp. 131-203  
Charles Bonnet, Béatrice Privati, «L'agglomération romaine du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.», dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) *et alii*, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome II, Berne 2001, pp. 8-14  
Charles Bonnet, Béatrice Privati, «L'établissement du haut Moyen Âge: les structures archéologiques», dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) *et alii*, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome II, Berne 2001, p. 15  
Charles Bonnet, Béatrice Privati, «L'église cruciforme et son évolution», dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) *et alii*, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome II, Berne 2001, pp. 95-100  
Philippe Broillet, Nicolas Schätti, «La reconstruction de l'église paroissiale (après 1431 – après 1449)», dans Anastazja Winiger-Labuda (coord.) *et alii*, *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome II, Berne 2001, pp. 104-142  
Jacques Bujard, «L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex», *Genava*, n.s., XXXVIII, 1990, pp. 29-66  
Pascale Chevalier, «L'architecture paléochrétienne de la province romaine de Dalmatie (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)», dans *Salona II · Recherches archéologiques franco-croates à Salone dirigées par N. Duval et E. Martin*, tome 2, Collection de l'École française de Rome, 194/2, Rome – Split 1995  
Michel Colardelle, *Sépultures et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble 1983  
Michel et Renée Colardelle, «Faverges · Église Saint-Jean-Baptiste», dans Noël Duval (dir.), *Les Premiers Monuments chrétiens de la France*, tome 1, Paris 1995, pp. 297-300  
Michel Colardelle, «Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule», dans Henri Galinié, Élisabeth Zadora-Rio (réd.), *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2<sup>e</sup> colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 1994)*, *Revue archéologique du Centre de la France*, 11<sup>e</sup> supplément, Tours 1996, pp. 271-303  
Waldemar Deonna, «Sculptures carolingiennes de Naz (Haute-Savoie)», *Genava*, VIII, 1930, pp. 80-82  
Roger Devos, «Croyances et pratiques religieuses», dans Jean Cuisenier (dir.), *Les Sources régionales de la Savoie · Une approche ethnologique · Alimentation, habitat, élevage, agriculture...*, Paris 1979, pp. 465-524  
François-Olivier Dubuis, «Vestiges de sanctuaires primitifs et "préhistoire" des paroisses rurales en amont du Léman», *Archéologie suisse*, 6, fascicule 2, 1983, pp. 90-96  
François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, «Les premiers siècles d'un diocèse alpin · Recherches, acquis et questions sur l'évêché du Valais · Troisième partie · Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales», *Revue annuelle des Archives de l'État, de la Bibliothèque cantonale et du Service des Musées, Monuments historiques et recherches archéologiques du Valais*, tome L, Sion 1995, pp. 1-196  
Alfred Dufour, *Histoire de Genève*, Paris 2001<sup>3</sup>  
Albert France-Lanord, «La tombe de Philippe Premier à Saint-Benoît-sur-Loire», *Archéologie médiévale*, XXII, 1992, pp. 367-392  
Werner Jacobsen, Leo Schaefer, Hans Rudolf Sennhauser, *Vorromanische Kirchenbauten · Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen (Nachtragsband)*, Munich 1991  
Pierre Monnoyeur, Jean Terrier, Théo-Antoine Hermanès, *Église Saints-Pierre-et-Paul, Maison de La Tour, Meiniér (GE)*, Guides de monuments suisses, n<sup>o</sup> 478/479, Berne 1990  
Martine Piguet, «Paroisses et paroissiens des mandements épiscopaux», *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, tome 105, Annecy – Genève 2001, pp. 221-328  
Béatrice Privati, *La Nécropole de Sézegnin (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4°, tome X, Genève 1983

- Régeste 1886
- REYNAUD 1998
- SAPIN 1996
- STEINER 1995
- STEINER 2002
- STEINER/MENNA 2000
- SUARD 1978
- TERRIER 1991.1
- TERRIER 1991.2
- TERRIER 1994
- TERRIER 1998
- TERRIER 1999
- TERRIER 2002.1
- TERRIER 2002.2
- TERRIER 2003
- TERRIER/HALDIMANN/WIBLÉ 1993
- TREFFORT 1996.1
- TREFFORT 1996.2
- Régeste genevois · Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève 1886
- Jean-François Reynaud, *Lugdunum christianum · Lyon du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s. · Topographie, nécropoles et édifices religieux*, Documents d'archéologie française, 69, Paris 1998
- Christian Sapin, «Dans l'église ou hors l'église, quel choix pour l'inhumé?», *Revue archéologique du Centre de la France*, 11<sup>e</sup> supplément, Tours 1996, pp. 65-78
- Lucie Steiner, «Le Bas-Empire et le haut Moyen Âge», *Archéologie suisse*, 18, fascicule 2, 1995, pp. 89-100
- Lucie Steiner, «La continuité des nécropoles du Bas-Empire au haut Moyen Âge · L'exemple d'Yverdon et d'autres sites de la région lémanique», *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 59/3, 2002, pp. 307-316
- Lucie Steiner, François Menna, *La Nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, *Cahiers d'archéologie romande*, 75 (vol. I) et 76 (vol. II), Lausanne 2000
- François Suard, «L'utilisation des éléments folkloriques dans le lai du Frêne», *Cahiers de civilisation médiévale X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, tome XXI, Poitiers 1978, pp. 43-52
- Jean Terrier, «Les origines de l'église de Vandœuvres GE», *Archéologie suisse*, 14, fascicule 2, 1991, pp. 229-236
- Jean Terrier, «Vandœuvres au XIII<sup>e</sup> siècle · L'église», dans Catherine Santschi et alii, *Au temps du Pacte · Vandœuvres, Genève et le Comté aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Genève – Vandœuvres 1991, pp. 95-103
- Jean Terrier, «Église Saint-Pierre de Thônenex · Les découvertes archéologiques», *Genava*, n.s., XLII, 1994, pp. 62-91
- Jean Terrier, «Saint-Mathieu de Vuillonnex · Une église en bois édifiée au X<sup>e</sup> siècle dans la campagne genevoise», *Genava*, n.s., XLVI, 1998, pp. 41-50
- Jean Terrier, «Les églises de la campagne genevoise», *Patrimoine et architecture*, 6-7, 1999, pp. 45-49
- Jean Terrier, «Les églises dans la campagne genevoise», *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 59/3, 2002, pp. 195-206
- Jean Terrier, «L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises», *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 59/3, 2002, pp. 255-264
- Jean Terrier, «Approche archéologique des églises rurales édifiées au voisinage de la ville de Genève», *Hortus Artium Medievalium*, 9, Zagreb – Motovun 2003, pp. 21-32
- Jean Terrier, Marc-André Haldimann, François Wiblé, «La villa gallo-romaine de Vandœuvres (GE)», *Archéologie suisse*, 16, fascicule 1, 1993, pp. 25-34
- Cécile Treffort, «Du cimiterium christianorum au cimetière paroissial · Évolution des espaces funéraires en Gaule du VI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle», *Revue archéologique du Centre de la France*, 11<sup>e</sup> supplément, Tours 1996, pp. 55-63
- Cécile Treffort, *L'Église carolingienne et la mort*, Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, tome 3, Lyon 1996

#### Crédits des illustrations

Monique Delley, fig. 1, 7, 13, 15, 17, 24-25, 31, 35, 37, 39 | Jean-Baptiste Sevette, fig. 3-6, 8, 9, 11, 20-21, 28, 32-34, 36, 40-41 | Marion Berti et Dominique Burnand, fig. 2, 10, 12, 18, 22-23, 26-27, 29-30, 38 | Marion Berti, fig. 14, 19 | Gérard Deuber, fig. 16

#### Adresse de l'auteur

Jean Terrier, archéologue cantonal, Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Direction du patrimoine et des sites, Service cantonal d'archéologie, rue du Puits-Saint-Pierre 4, CH-1204 Genève

